

Université de Montréal

Analyse des variables statiques et dynamiques associées
à la prédiction de la récidive sexuelle chez trois
catégories d'agresseurs sexuels

Par
Nicole Dupré
Département de psychologie
Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée à la Faculté des Études Supérieures en vue de
l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en psychologie recherche\intervention, Option,
psychologie clinique dynamique

Janvier, 2004

© Nicole Dupré, 2004



BF

22

U54

2004

V.043

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Faculté des Études Supérieures

Cette thèse intitulée :

Analyse des variables statiques et dynamiques associées
à la prédiction de la récidive sexuelle chez trois
catégories d'agresseurs sexuels

Présentée par
Nicole Dupré

A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Michel Pagé
Président-rapporteur

Joanne-Lucine Rouleau
Directrice de recherche

Luc Granger
Membre du jury

Janel Gauthier
Examineur externe

Jean Dozois
Représentant du doyen de la FES

Thèse acceptée le ...1^{er} octobre 2004

Sommaire

L'utilisation d'instruments psychométriques constitue la méthode la plus courante actuellement lors de l'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive sexuelle chez les agresseurs sexuels. Cependant, jusqu'à maintenant, peu d'outils présentaient une spécificité suffisante pour cerner les variables typiquement associées à cette problématique. De manière générale, les mesures s'appliquaient à cerner tant la récidive générale que la récidive violente.

Partant de ce constat, Hanson et Thornton (2000) ont développé la Statique-99 en tant que mesure actuarielle afin d'obtenir un indice concernant le risque que présente un délinquant en ce qui a trait à la récidive sexuelle. Toutefois, les variables considérées par cet instrument, étant de nature statique, confrontaient les chercheurs à de nouvelles limites : les résultats ne permettaient d'obtenir un indice qu'en ce qui concerne le risque de récidive sexuelle ou violente à *long terme*. Dernièrement, Hanson et Harris (2001) ont développé le SONAR afin que les variables dynamiques soient désormais présentes lors de l'évaluation d'agresseurs sexuels de manière à recueillir un indice concernant le risque à *plus court terme*. Bien que le SONAR ait démontré des qualités psychométriques satisfaisantes lors d'une étude préliminaire rendant son usage très prometteur, la validité prédictive de l'instrument restait à être confirmée sur de nouveaux échantillons afin d'assurer l'impact des variables dynamiques lors de l'évaluation.

Le but de cette thèse est de comparer les résultats issus de l'utilisation des variables statiques composant la Statique-99 à ceux des variables dynamiques

composant le SONAR afin d'assurer l'utilité de ces dernières quant à la prédiction du risque de récidive sexuelle chez trois catégories d'agresseurs sexuels : pédophiles homosexuels, pédophiles hétérosexuels et agresseurs de femmes adultes.

Pour comparer les instruments, des hypothèses ont été proposées et vérifiées sur les dossiers de 293 individus ayant commis des crimes à caractère sexuel. Un premier objectif consistait à assurer la validité discriminante de la Statique-99 quant au point de rupture établi préalablement. Par la suite, la formation de deux groupes composés de 30 participants chacun devait permettre de comparer les résultats recueillis par l'entremise de la Statique-99 à ceux du SONAR et ce, tant en fonction de l'échelle des variables stables que de celle des variables aiguës composant cet instrument. Finalement, les dossiers de 73 récidivistes sexuels évalués à l'aide du SONAR devaient permettre d'identifier les variables les plus fortement associées à la récidive sexuelle à plus court terme.

En ce qui concerne les résultats obtenus à partir de la Statique-99 sur l'ensemble des 73 récidivistes, les scores confirment l'identification de 32% des cas par rapport à la récidive sexuelle en établissant le point de rupture à six tel que présenté préalablement par Hanson et Thornton (1999 ; 2000).

Par rapport aux évaluations faites à partir de la Statique-99 et du SONAR, les analyses effectuées ont confirmé la supériorité des variables dynamiques par rapport aux variables statiques en ce qui a trait à la prédiction de la récidive

sexuelle. Ces résultats ne sont guères surprenants si l'on considère que la récidive sexuelle a lieu principalement au cours de la première année suivant la libération donnant préséance à la prédiction à court terme sur la prédiction à plus long terme. Dans le même ordre d'idée, l'échelle des variables aiguës est celle ayant produit les résultats les plus significatifs donnant également priorité à la prédiction à court terme sur la prédiction à plus long terme, les variables identifiées étant celles directement impliquées dans l'agir délictueux. À ce stade-ci, il est permis d'avancer que le SONAR présente des qualités psychométriques supérieures à la Statique-99 quant à la prédiction du risque de récidive sexuelle à court terme : les analyses effectuées à partir des deux catégories de variables, stables et aiguës, confirment l'utilité de chacune d'elles puisqu'elles cernent des composantes différentes associées à la dynamique criminelle liée aux délits sexuels soit celles se rapportant plus particulièrement à la structure de personnalité et au contexte social de même que celles impliquées dans le passage à l'acte.

Finalement, les analyses ont également permis d'identifier certaines variables associées plus spécifiquement à la récidive sexuelle. Parmi celles-ci, l'âge est de loin la principale variable associée à la récidive sexuelle suivie de celle relative à la maîtrise de soi et de celle liée aux préoccupations sexuelles déviantes qui vont toutes deux de pair avec le jeune âge ; en effet, plus un individu est jeune et plus il est susceptible de présenter des comportements impulsifs et d'être l'objet de pulsions sexuelles prégnantes.

Toutefois, il faut mentionner que cette étude présente certaines limites dues principalement au schème de recherche utilisé. Dans le cadre d'une analyse rétrospective telle que celle présentée, les résultats sont nécessairement affectés par la qualité de la documentation ayant servi aux évaluations et ne peuvent donc pas dépasser les limites inhérentes à ce facteur. Dans cette perspective, la validité des résultats serait d'autant plus significative si ceux-ci étaient recueillis dans un contexte naturaliste donnant accès à des entrevues réalisées auprès des individus concernés. Toutefois, cette façon de procéder ne serait pas exempte de limites pour autant, limites liées cette fois au biais de la situation, aux facteurs liés à la personnalité des sujets et à ceux impliqués dans la problématique, l'évaluateur n'étant pas exclu étant lui-même à la recherche d'indices particuliers.

En conclusion, pour confirmer de manière définitive les caractéristiques psychométriques du SONAR, il serait de mise d'effectuer une étude prospective donnant accès à des entrevues réalisées auprès d'agresseurs sexuels récidivistes afin de comparer les résultats à ceux d'agresseurs sexuels non-récidivistes en prenant soin de bien contrôler les variables susceptibles d'affecter les résultats.

Mots clés : Agresseurs sexuels, récidive sexuelle, évaluation du risque, variables statiques, variables dynamiques, Statique-99, SONAR.

Abstract

The use of psychometric instruments constitute the most currently method for risk assessment of sexual recidivism. However, till now, few scales were sufficiently specialised to concern the specific variables associated to this problematic. In a general way, these measures were applied to predict either general recidivism or violent recidivism.

Starter from this point, Hanson and Thornton (2000) have developed the Static-99 as an actuarial measure to obtain informations concerning the risk that represent an offender regarding sexual recidivism. However, the variables concerned by this instrument, being of static nature, opposed searchers to new limits: results did only allowed to obtain indications concerning risk of sexual recidivists or violence recidivists *at long term*. Lately, Hanson and Harris (2001) have developed the SONAR so that the dynamic variables are use in sexual offenders evaluation in a way to obtain indications concerning risk *at shorter time*. Although, SONAR showed adequate psychometric qualities in the preliminary study giving this use promising, the validity of the instrument has to confirm on new studies to assure the impact of dynamic variables for sexual risk recidivists evaluation.

The object of this thesis is to compare results from the use of the variables of Static-99 to the dynamic variables composing the SONAR to assure the use of this last to predict the risk of sexual recidivism among three categories of sexual

aggressors: homosexual pedophiliac, heterosexual pedophiliac and adult female offenders.

To compare these instruments, hypothesis have been proposed and verified on records of 293 offenders charged of criminal sexual conducts. The first objective consisted to assure the validity of discrimination of the Static-99 to the cut of point previously established. Afterwards, the formation of two groups composed of 30 offenders each must allow to compare results obtained by intervention of Static-99 and those of SONAR according to the scale of stable variables and acute variables composing this last instrument. Finally, the records of 73 sexual recidivists evaluated with the SONAR was due to given the most highly variables associated with short term sexual recidivism.

Concerning scores obtained by Static-99 on the group of the 73 recidivists, results confirm identification of 32% of sexual recidivists in establishing the cut of point at six as previously shown by Hanson and Thornton (1999; 2000).

From assessments done by Static-99 and SONAR, analyses have confirmed the superiority of the dynamic variables compared to static variables in regard of sexual recidivism. These results are not surprising if we consider that sexual recidivism occurs most of the time in the first year following the liberation giving precedence to the short term prediction than to the long term. In the same way, the scores of acute variables is the one that produced the most significative results giving priority to the short term prediction than the longer term prediction, the

predicted variables being those directly implied in the acting out. From then, we can forecast that the SONAR presents superior psychometric qualities to the Static-99 to compare short term sexual recidivism: analyses done from these two categories of variables, stable and acute, confirm the use of each of them as they catch different factors regarding sexual offences, that is those regarding particularly the personal structure, social context as to those implied in the acting conduct.

Finally, analyses have allowed identifying some associated variables more specifically implied to the sexual recidivism. Among these, age is far from the main associated variable to the sexual recidivism followed by the one relative to the self control and the one implied in the sexual deviance witch both go to the young age; in fact, younger peoples are the most susceptible to present impulsive behaviour and to be the object of pregnant sexual pulsions.

However, we must mention that this study present some limits principally due to the scheme use in the research. In fact, in a retrospective research as this one, results are necessarily affected by the quality of the documentation use for the evaluation and cannot overpass the limit of this factor. In this view, the validity of these results should be fare more significative if these were obtained in a naturalistic context giving access to interviews realized with concerned offenders. In the other side, this way of proceeding will not be exempted of limits, limits due this time to indirect situation, to factors relative to the subject personality as those

implied in the problematic, the evaluator being not excluded looking for some particular informations.

In conclusion, to confirm in a definitive way the psychometric characteristics of SONAR, it should be given to process to real interviews with sexual offenders to compare results of recidivists to those of non-recidivists in taking care to control the variables who can affect these results.

Key words: Sexual offenders, sexual recidivism, risk assessment, static variables, dynamic variables, psychometric instruments, Static-99, SONAR.

Table des matières

Sommaire	iii
Abstract	vii
Liste des Tableaux	xiii
Remerciements	xiv
Introduction	1
Étendue de la problématique	3
Profil des agresseurs sexuels au Canada	6
Évaluation de la dangerosité en regard des délits sexuels	9
Prévalence en matière de récidive sexuelle	11
Recension d'études reliées à la récidive sexuelle	12
La récidive sexuelle chez les agresseurs de femmes adultes	13
La récidive sexuelle chez les pédophiles	17
La récidive sexuelle chez les pédophiles hétérosexuels et homosexuels	21
Les variables associées à la récidive sexuelle	26
Les variables statiques	29
Les variables dynamiques	36
Principaux instruments actuariels utilisés lors de l'évaluation	49
La Statique-99	55
L'aspect novateur du SONAR	56
Principales difficultés relatives à la recherche auprès des agresseurs sexuels	57

Objectifs et hypothèses de recherche	61
Méthodologie :	
Description des sujets	64
Composition des groupes	64
Type de libération	66
Définition donnée à la récidive	66
Durée du suivi	67
Matériel	69
Déroulement	72
Aspect éthique	73
Analyses statistiques	74
Présentation des résultats	77
Discussion	89
Conclusion	97
Références	105
Annexe A	113
Annexe B	118

Liste des Tableaux

Tableau 1.	Statistiques descriptives des groupes	78
Tableau 2.	Nombre d'agresseurs sexuels composant chacun des deux groupes	79
Tableau 3.	Présentation des moyennes et écart-types de chacun des groupes pour les trois échelles d'estimation du risque de récidive sexuelle	80
Tableau 4.	Comparaison des analyses univariées pour les deux groupes en fonction des trois échelles évaluées	81
Tableau 5	Intercorrélations des variables obtenues pour le groupe des non-récidivistes et celui des récidivistes	82
Tableau 6	Résultats des régressions multivariées comparant les récidivistes aux non-récidivistes.....	84
Tableau 7	Résultats des analyses de régression logistique comparant les récidivistes aux non-récidivistes en fonction des variables pouvant être reliées à la récidive sexuelle	87

Remerciements

Je désire remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette thèse et plus particulièrement ma directrice de recherche, le Docteur Joanne-Lucine Rouleau, pour son expertise, ses précieux conseils et surtout l'enthousiasme démontré pour l'objet de cette recherche, le Service Correctionnel du Canada, pour nous avoir permis de consulter les dossiers nécessaires à la collecte des données, monsieur Marc Dumont, pour son support lors des analyses statistiques effectuées et, les Docteurs Luc Granger et Michel Sabourin, membres du comité de recherche, pour leurs commentaires pertinents et judicieux contribuant à l'amélioration substantielle de cet ouvrage.

ANALYSE DES VARIABLES STATIQUES ET DYNAMIQUES ASSOCIÉES À LA PRÉDICTION DE LA RÉCIDIVE SEXUELLE CHEZ TROIS CATÉGORIES D'AGRESSEURS SEXUELS

L'abus sexuel n'est certes pas un phénomène nouveau. Certains documents historiographiques reliés à l'étude de la criminalité retracent des cas d'abus sexuels commis au Québec au 17^{ième} siècle et ce, tant envers des mineurs que des femmes adultes (Giguère, 2002). Toutefois, ce n'est qu'avec le début des années 80, compte tenu du travail effectué par le mouvement féministe et de l'intérêt sans cesse grandissant porté aux enfants, qu'une préoccupation réelle envers ce phénomène s'est développée ; l'augmentation du nombre de causes portées devants les tribunaux de même que celles relatives aux nombreuses demandes d'expertises, d'évaluations et de traitements y sont sûrement pour quelque chose (Aubut, 1996; Bonin et Gravel, 1996). Bien que la connaissance de certains facteurs étiologiques, des aspects théoriques liés entre autre à la structure de personnalité des agresseurs sexuels et des modalités thérapeutiques qui s'y rapportent soient grandement documentés couvrant de larges pans de la littérature scientifique, c'est sur la prédiction de la récidive sexuelle en ce qui a trait aux variables qui lui sont associés que porte l'étude actuelle.

Présentement, l'évaluation de la dangerosité et la prédiction du risque de récidive chez les agresseurs sexuels constituent des objectifs importants pour la majorité des équipes de recherche. En effet, depuis la dernière décennie, le défi que posent l'évaluation et la mise en évidence des variables associées au pronostic quant

au risque éventuel est omniprésent dans le domaine de la psychologie; un nombre important de décisions s'appuie sur le constat des évaluations sans oublier le fait que les balises posées par la nouvelle pénologie prévoient des dispositions particulières selon le niveau de risque que présente les délinquants appréhendés (Quinsey, Rice et Harris, 1995). Par exemple, chez les délinquants sexuels, les sentences sont parfois sévères voire indéterminées lorsqu'un individu est déclaré dangereux ou ordonnent un suivi plus intensif lors de la réintégration dans la communauté tel qu'énoncé pour les délinquants dits à contrôler (Stöstedt et Langstrom, 2002; Quinsey, Rice et Harris, 1995; Hanson, 1997). De plus, selon les régions, certaines juridictions vont jusqu'à présenter une mise en garde à l'endroit des citoyens relativement à la présence d'un agresseur sexuel parmi eux (Stöstedt et Langstrom, 2002).

Ainsi, diagnostiquer, identifier les variables associées au pronostic, classer les détenus, établir des plans d'intervention appropriés et, éventuellement, émettre des directives sur les mesures de libération constituent des objectifs importants qui soutiennent les évaluations (Aubut, 1993). Vue sous cet angle, l'évaluation est une étape cruciale servant à l'arrimage de plusieurs domaines gravitant autour de cette clientèle : juridique, pénal, thérapeutique et communautaire. De plus, on ne peut passer sous silence les coûts associés à la judiciarisation de ces crimes et à la prise en charge des agresseurs sexuels pour tenter de les réhabiliter puisque la majorité d'entre eux se retrouveront tôt ou tard dans la communauté. Il ne faudrait pas oublier non plus l'impact des décisions qui seront prises pour le devenir des victimes, ce qui ne simplifie en rien un processus déjà fort complexe. Parmi les conséquences rencontrées chez ces dernières figurent l'anxiété, la perte d'estime, les troubles

relationnels, les dysfonctions sexuelles, l'alcoolisme, la toxicomanie, la dépression, les symptômes reliés au trouble de stress post-traumatique, la dissociation, les tentatives de suicide ou le suicide et la prostitution entre autres (Swett et Halpert, 1993; Brière et Runtz, 1993; Resick, 1993; Bagley et McDonald, 1984; Beltrami et Couture, 1988) et ce, sans compter les cas où les victimes s'identifient à l'agresseur et répètent le même type d'agression à leur tour (Bagley, Wood et Young, 1994).

Confronté à cette problématique, le Service Correctionnel du Canada s'est doté d'un énoncé de mission dont l'objectif *en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain* (Service Correctionnel du Canada, 2001).

Étendue de la problématique

Afin de circonscrire un tant soit peu le phénomène de l'agression sexuelle certains chiffres sont exposés dans la littérature scientifique dressant un tableau utile bien que partiel de la réalité ; le chiffre noir de la criminalité étant particulièrement présent dans ce domaine. Par exemple, en ce qui concerne l'incidence des assauts sexuels, 20 à 30% des femmes qui consultent déclarent avoir été victimes d'agressions sexuelles à un moment ou à un autre (Hall, Hirschman et Beutler, 1991) comparativement à 3 ou 4 % des hommes rencontrés en clinique externe (Ellis, 1991). Aux États Unis, 6% de l'ensemble des crimes violents sont reliés à des viols et ce, malgré le fait que le viol soit le crime le moins souvent déclaré (Koss, 1992) ; en 1978,

on estimait qu'un viol se produisait à toutes les treize secondes dans ce pays (Beltrami et Couture, 1988). En 1993, les autorités américaines ont répertorié 160 000 viols et 152 000 tentatives, soit 750 événements par 100 000 femmes américaines (Seto et Barbaree, 1997).

En ce qui concerne le Canada le tableau n'est guère plus reluisant. Beltrami et Couture (1988) rapportent qu'un viol se produit toutes les dix-sept minutes. Selon le rapport Bagley présenté en 1984, 9% de la population générale déclare avoir été victime d'abus sexuels dans l'enfance et 47% des demandes d'aide reçues à la Direction de la Protection de la jeunesse concerneraient des cas d'abus sexuels, l'âge des victimes allant de 2 à 14 ans (Beltrami et Couture, 1988). Firestone, Bradford, McCoy, Greenberg, Curry et Larose (2000) soulignent que 40% des femmes et 25% des hommes auraient été victimes d'une forme quelconque d'abus sexuel avant l'âge de 18 ans. Selon Beltrami et Couture (1988), 20% des infractions commises sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal concernent des agressions sexuelles et, selon Groulx (1989 cité dans Perron 1993), les infractions répertoriées ne représentent que 20% de la réalité montréalaise en matière de délits sexuels.

Selon un rapport de la SPCUM présenté en 1989, entre 1129 et 1288 agressions sexuelles ont été rapportées chaque année entre 1985 et 1989 (Perron, 1993). Un sondage effectué en 1984 par le Solliciteur Général du Canada dans sept grandes villes révélait que 66% des femmes victimes de viol en 1981 ne l'avaient pas signalé. Plus récemment, les données colligées par statistique Canada provenant de 123 services policiers révélaient que 27 100 infractions sexuelles ont été signalées en

2002 établissant le taux d'agression à 86 cas pour 100 000 habitants ; le Québec étant avantagé avec 71 cas par tranche de 100 000 personnes (La Presse, 2003).

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les chiffres en ce domaine sont très conservateurs puisqu'une partie importante de ces crimes ne sont pas déclarés, ne sont pas identifiés comme tels ou ne peuvent être répertoriés par incapacité de prouver la commission du délit devant les tribunaux faute de preuve et ce, sans parler du phénomène associé aux ententes à la baisse « plea bargaining » dont font parfois preuve certains avocats, le tout occultant une part importante de l'ensemble des délits sexuels (Firestone, Bradford, McCoy, Greenberg, Curry et Larose, 2000). À titre d'exemple, Furby, Weinrott et Blackshaw (1989) mentionnent une étude de Chappell et James [1976] selon laquelle seulement 15 des 315 viols déclarés à la police de Seattle dans l'état de Washington ont été condamnés en 1974. Au Québec, 1263 agresseurs sexuels ont été traduits devant les tribunaux en 1996 et seulement 116 d'entre eux se sont vus octroyer une sentence fédérale, ce qui représente 9% de l'ensemble des accusations (Proulx, St-Yves, Guay et Ouimet, 1999). Abel, Becker, Mittelman, Rathner, Rouleau et Murphy (1987) pour leur part soutiennent que le nombre d'arrestation pour crimes sexuels violents présente un ratio de 1:30 actions par individu et de 1:150 en ce qui concerne les crimes sexuels non violents. Vue sous cet angle, les chiffres révèlent peu de chose de l'ensemble du phénomène et ce, d'autant plus qu'ils reflètent la diversité des définitions utilisées pour effectuer les différents recensements et ce, en fonction des époques, des endroits et du type de déviance ciblée. Toutefois, selon Ouimet (1999) il faut également prendre en

considération les fluctuations démographiques qui se produisent avec les années pour rendre compte de certaines variations constatées dans la littérature.

Profil des agresseurs sexuels incarcérés au Canada

Depuis quelques années, des travaux ont été effectués afin de cerner le profil de la population carcérale canadienne associée aux agresseurs sexuels. Cette population représente les délinquants les plus dangereux puisqu'ils ont obtenu une sentence de plus de deux ans, sentence s'appliquant à un délinquant sur quatre (Services Correctionnel du Canada, 1991).

Afin de définir les caractéristiques liées à cette population, deux études ont retenu notre attention : celle de Motiuk et Belcourt (1996) effectué en décembre 1995 par l'entremise du système de gestion des dossiers (SGD) et celle de Proulx et al. (1999) effectuée au Centre Régional de Réception entre les années 1995 et 1996.

L'étude de Motiuk et Belcourt (1996) a permis de recenser 3 875 délinquants sexuels, ce qui représente 17% de l'ensemble des délinquants qui ont été détenus dans les centres carcéraux fédéraux en 1995. Lorsque ce nombre est ajusté selon le facteur de correction qui s'applique pour rendre compte des détenus de cette catégorie non identifiés, 4 545 délinquants sexuels sont répertoriés, soit 20% des délinquants. Au moment de la recherche, les délinquants sexuels représentaient 24% des détenus incarcérés et 14% des délinquants élargis en communauté, soit 1 301 individus. Le Québec comptait à lui seul 17,8% de ces délinquants, ce qui représente

une augmentation de 5,3% par rapport au nombre de délinquants sexuels répertoriés antérieurement. Selon les données, cette population est composée à 99,7% d'hommes dont l'âge moyen se situe aux alentours de 42 ans. De ce nombre, 74,8% sont de race blanche, 17,9% proviennent de la population autochtone, 4,6% sont noirs, 0,5% sont d'origine asiatique et 2,2% d'autres ethnies.

Le principal constat issu de cette étude est que la population d'agresseurs sexuels augmente constamment. Par exemple, entre 1990 et 1995 le nombre de détenus est passé de 2 768 à 3 875, ce qui représente une hausse de 40% alors que le nombre d'individus incarcérés pour des activités sexuelles délictueuses est passé de 1 861 à 2 766, ce qui représente une hausse de 50% pour cette catégorie. La population de délinquants ayant bénéficié d'une libération conditionnelle est passé quant à elle de 907 à 1 109 individus, ce qui représente une augmentation de 22%. Au cours de l'année 1995, pour chaque délinquant sexuel de moins de trente ans admis en institution un délinquant sexuel de plus de 50 ans était aussi admis. Toujours en 1995, 51% des délinquants sexuels ont bénéficié d'une remise en liberté à leur date de libération d'office alors que 20% ont été contraints de compléter leur mandat. Pour cette même période, la durée moyenne des peines octroyées était de 4,3 ans soit 5 mois de plus que la peine moyenne d'autres délinquants. En ce qui concerne l'ensemble des admissions, 50,2% des délinquants sexuels avaient été reconnus coupables d'une agression sexuelle, 21,2% d'infractions « mixtes », 14,9% de pédophilie, 8,4% d'inceste et 5,3 % d'infractions sexuelles d'autres natures tel l'exhibitionnisme par exemple.

Par ailleurs, l'étude de Proulx et al. (1999) effectuée sur 199 délinquants sexuels a démontré qu'environ 60% des agresseurs sexuels ont entre 30 et 49 ans au moment de leur délit, que 78% d'entre eux présentent un rendement intellectuel se situant entre 85 et 110 et que près de 91% ont un niveau de scolarité inférieur au niveau collégial. Parmi l'ensemble des agressions antérieures, 74% des cas répertoriés impliquaient une personne de sexe féminin (83% pour les sentences actuelles), 71% concernaient une victime d'âge mineur (66% pour la peine actuelle) et 78% impliquaient une victime connue de l'agresseur (85% en ce qui concerne les délits actuels). Cette même étude révèle que dans 61,6% des cas l'agresseur avait consommé de l'alcool dans les heures précédant l'agression, des drogues douces dans 11,5% des cas et des drogues dures pour 18,6% d'entre eux. Finalement, mentionnons que lorsque les agresseurs ont été regroupés en fonction de leurs victimes, les violeurs et les pédophiles hétérosexuels se sont avérés plus nombreux.

Dans le même ordre d'idées, les dernières données présentées par statistique Canada révèlent que 6 victimes sur 10 sont d'âge mineur, que 85% d'entre elles sont des femmes âgées entre 11 et 19 ans alors que chez les hommes se sont les 3 à 14 ans qui sont le plus souvent touchés par le phénomène (La Presse, 2003).

Suite aux données présentées, il devient possible de conclure que l'augmentation du nombre d'individus appréhendés pour des délits sexuels de même que l'augmentation du nombre de délinquants sexuels incarcérés actuellement laissent entrevoir un nombre de demande de libération sans cesse grandissant d'où

l'importance de développer des instruments psychométriques adaptés à l'évaluation du risque en regard de la problématique concernée ; les délinquants sexuels présentent généralement un risque élevé pour la société et ce, d'autant plus que ces derniers ont parfois de nombreux antécédents criminels.

Évaluation de la dangerosité en regard des délits sexuels

Afin de mieux comprendre les tenants et aboutissants des conduites sexuelles déviantes, un grand nombre de travaux ont porté sur l'évaluation de la dangerosité des individus concernés. Le but de ces travaux est de mieux protéger la société contre le danger que représente la libération d'un détenu et de diriger ce dernier vers des services appropriés à son état.

De manière générale, il est admis que les agresseurs sexuels qui font preuve d'un certain polymorphisme en matière de criminalité (Hanson et Harris, 2001) ou qui sont identifiés psychopathes selon le modèle de Hare sont ceux dont il faut le plus se méfier (Firestone, Bradford, Greenberg et Saran, 2000). Toutefois, la prévalence en matière de psychopathie se situe entre 3 et 15% parmi l'ensemble des agresseurs sexuels bien qu'elle soit nettement plus présente chez les individus accusés de viol; elle caractérise surtout les agresseurs qui font preuve de violence et de sadisme lors de la perpétration de leurs crimes (Côté, Hodgins, Toupin et Pham, 2000). Une étude réalisée en 1994 par Miller et ses collaborateurs auprès d'un échantillon de 60 violeurs montre que 77% de l'échantillon correspond à ce syndrome tel que mesuré avec le PCL-R (Hart et Hare, 1997). Selon ces auteurs, les agressions sexuelles qui impliquent des actes de violence sont plus probables de se reproduire chez les

individus chez qui on observe que les résultats à l'échelle de psychopathie et au pléthysmographe sont élevés ; lorsque la promiscuité sexuelle, le manque d'empathie pour la victime, l'impulsivité, la propension au mensonge et à la manipulation s'allient à la déviance sexuelle, les risques sont alors très élevés (Rice et Harris, 1997). Ainsi, le fait de démontrer des agissements antisociaux de manière chronique, des traits de personnalité narcissique et des indices de déviance sexuelle sont des signes évidents de dangerosité dont il faut tenir compte (Rice, Harris et Quinsey, 1990).

Cependant, les agressions sexuelles commises par les psychopathes correspondent plus à une extension de leur criminalité qu'à une fin en soi (Brown et Forth, 1997). L'étude de Firestone et al. (2000) confirme ces données puisque selon les résultats qu'ils obtiennent, le PCL-R prédit mieux la récidive générale et la récidive violente que la récidive sexuelle. Dans le même ordre d'idée, Hare, Harpur, Hakstian, Forth et Newman (1990) mentionnent que la promiscuité sexuelle, le nombre de relations de courte durée et la versatilité criminelle sont les facteurs les plus inconsistants et les moins significatifs pour quatre des huit échantillons compris dans leur étude. Tel que le mentionnent Serin, Malcolm, Khanna et Barbaree (1994), bien que la psychopathie ou le trouble de personnalité antisociale et la déviance sexuelle soient souvent mutuellement exclusifs, les individus qui présentent ces deux tendances doivent bénéficier d'une supervision particulière à cause des risques élevés qu'ils représentent pour la société. Ainsi, il existe des groupes de délinquants sexuels dont la dangerosité et le risque de récidive sont si élevés qu'ils nécessitent des évaluations détaillées et minutieuses afin de mieux contrôler les individus à haut risque (Quinsey, Rice et Harris, 1995). Il ne faut pas oublier que si l'un des extrêmes

du continuum représentant l'ensemble des délinquants sexuels se caractérise par des crimes sexuels dits situationnels l'autre extrême est occupé par les meurtriers en série pour lesquels le motif de l'agression est l'abus sexuel (Bourgoin, 1999; 2003; Montet, 2002a; Montet, 2002b; Resler, Burgess, Douglas, Hartman et D'Agostino, 1986; Resler, Burges, Hartman, Douglas et McCormack, 1986; Burgess, Hartman, Ressler, Douglas et McCormack, 1986; Wright et Hensley, 2003; Marshall, Kennedy, Yates et Serran, 2002; Beauregard et Proulx, 2002).

Toutefois, de manière générale, chercheurs et cliniciens s'entendent pour dire que tous les délinquants ne sont pas des déviants sexuels pas plus que tous les déviants sexuels sont des psychopathes d'où l'importance de bien définir les caractéristiques reliées à chacune des catégories et de développer des instruments d'évaluation appropriés pouvant discerner les uns des autres.

Prévalence en matière de récidive sexuelle

En ce qui concerne la prévalence associée à la récidive sexuelle, encore une fois il est difficile d'obtenir les chiffres réels pour les mêmes raisons que celles énoncées précédemment : les crimes sexuels ne sont pas toujours déclarés, des causes sont abandonnées ou encore les chefs d'accusation sont modifiés sans compter le fait que le taux de récidive annuelle officiel est relativement bas. Par exemple, les études de Hanson et Bussière (1996 ; 1998) et de Hanson et Harris (2001) estiment que la proportion de récidivistes se situe aux alentours de 5% par année atteignant entre 10 et 23% sur une période de quatre ou cinq ans, ce qui représente moins du quart de cette population pour la période estimée. Une recension

effectuée par Hanson et Bussière (1996) a permis d'analyser les données de 28 805 délinquants sexuels répertoriés par l'entremise de 61 études réalisées entre les années 1943 et 1995 dont le suivi s'est échelonné sur une période de cinq ans et le taux de récidive sexuelle obtenu fut de 13% comparativement à 36% en ce qui concerne la récidive générale.

Cependant, lorsque les données proviennent d'études dont le suivi s'échelonne sur de plus longues périodes, par exemple 15 ou 20 ans, ce pourcentage augmente jusqu'à 40% ce qui implique près de la moitié de l'ensemble des agresseurs sexuels (Hanson et Bussière, 1998 ; Hanson, Steffy et Gauthier, 1993). Selon Furby, Weinrott et Blackshaw (1989), dépendamment des études consultées les taux de récidive varient de 0 à 50% suite aux périodes d'incarcération et/ou de traitement. Selon les auteurs, la variabilité observée peut être attribuable aux différentes définitions données à la récidive, au type d'agresseurs composant les échantillons, à leur dangerosité, aux types d'interventions thérapeutiques pratiquées, au nombre d'individus composant les échantillons de même qu'à la durée, à la qualité du suivi et aux sources consultées. Mais, quoi qu'il en soit, il est certain que le taux de récidive est beaucoup plus important que celui mentionné par les sources officielles.

Recension d'études reliées à la récidive sexuelle

Il est reconnu que plusieurs agresseurs sexuels commettent des délits sexuels de manière répétitive et ce, malgré les efforts déployés pour contrer le phénomène ; la durée des peines et l'efficacité des traitements dispensés ne bénéficient pas de

l'unanimité en ce qui a trait à leur impact auprès des chercheurs concernés. Ainsi, en faisant abstraction des facteurs présentés précédemment à propos des variations qui existent entre les études, il faut considérer le fait qu'une déviation sexuelle donnée peut être associée à un mode et à un taux de récidive particulier (Furby, Weinrott et Blackshaw, 1989). Tel que le soulignent Rice, Harris et Quinsey (1990) les agresseurs sexuels forment un groupe hétérogène et il faut distinguer des sous-groupes semblables pour mieux comprendre et interpréter les résultats relatifs à chacun d'eux.

Afin de préciser les taux de récidive associés à chacun des groupes, des chercheurs ont étudié des échantillons distincts en fonction des catégories d'agresseurs sexuels rencontrés en institution, ceux-ci représentant les individus les plus dangereux : les agresseurs de femmes adultes, les pédophiles homosexuels et les pédophiles hétérosexuels ont reçu le plus d'attention.

La récidive sexuelle chez les agresseurs de femmes adultes

En ce qui concerne la récidive sexuelle chez les agresseurs de femmes adultes, une étude réalisée par Hall et Proctor (1987) s'est avérée particulièrement intéressante puisqu'elle a démontré, résultats à l'appui, que ce type d'agresseurs est beaucoup plus susceptible de récidiver : par exemple, sur les 342 sujets ayant participé à l'étude 139 ont récidivé sur une période de 60 mois, ce qui représente 40% de l'échantillon. De plus, 90 cas (49 offenses sexuelles et 41 offenses mixtes) furent directement impliqués dans des crimes de nature sexuelle, soit 26% de l'échantillon. De ce nombre 23 cas impliquaient des femmes adultes et 4 des cas mixtes (adultes et

enfants), c'est-à-dire 30% des récidives sexuelles. Les auteurs soulignent que les agresseurs de femmes adultes constituent la catégorie la plus dangereuse et ce, d'autant plus qu'ils sont plus souvent impliqués dans d'autres types de délits incluant les délits avec violence, confirmant la présence d'un mode de vie antisociale qui se retrouve souvent chez ces délinquants (8% de l'échantillon).

Quinsey, Rice et Harris (1995) obtiennent des résultats similaires quant aux agresseurs de femmes adultes en ce qui concerne leur plus grande propension à récidiver comparativement à ceux dont les victimes sont des enfants ; les auteurs soulignent que le risque est demeuré constant pour les sept premières années qu'a duré le suivi effectué lors de leur étude. Cependant, cette étude a inclus les cas de récidive avec violence aux cas de récidive sexuelle ce qui a pour effet de gonfler les résultats relatifs aux agressions sexuelles. De plus, la définition donnée à la victime « adulte » impose une lecture nuancée puisqu'une personne de 14 ans et plus de sexe féminin et de 16 ans et plus de sexe masculin était considérée adulte. Ainsi, sur les 178 cas suivis pendant 59 mois, 28% furent reconnus coupables d'agression sexuelle et 40% ont été arrêtés, condamnés ou sont retournés en institution pour des délits violents ou sexuels suite à leur libération. Ces résultats confirment ceux obtenus lors d'une étude antérieure où 15 des 54 sujets ont présenté une récidive sexuelle au cours des quatre années qu'a duré le suivi, soit 28% de l'échantillon (Rice, Harris et Quinsey, 1990). Prentky, Lee, Knight et Cerce (1997), pour leur part, obtiennent des taux passablement plus élevés puisque 39% des 136 agresseurs de femmes adultes ont présenté une récidive sexuelle à la fin du suivi qui fut, toutefois, beaucoup plus long puisqu'il s'étend sur les 25 années qu'a duré l'étude.

Par ailleurs, certains auteurs se sont attachés à effectuer des méta-analyses afin de préciser les taux de récidive parmi l'ensemble des recherches réalisées sur ce sujet à une époque donnée, le but étant de dégager des résultats plus globaux et possiblement d'identifier de nouvelles pistes de recherche. Parmi celles-ci, se retrouvent l'étude de Furby, Weinrott et Blackshaw (1989), celle de Hall (1995) et celle de Hanson et Bussière (1998).

En ce qui concerne l'étude de Furby et al. (1989), les auteurs se sont heurtés à plusieurs difficultés méthodologiques importantes étant donné l'ancienneté des études recensées (la plus vieille datant de 1953) ; les variations méthodologiques observées ont rendu les comparaisons difficiles voire impossibles. De plus, des procédures de sélection mal explicitées, la composition aléatoire des groupes, la grande variabilité des échantillons, les mesures de récidive mal définies et la variation des périodes de suivi allant de quelques mois à plus de 22 ans dans certains cas ont constitué des embûches majeures rendant les comparaisons difficiles sans compter les différents types de traitements dispensés aux groupes en question. Malgré tout, sur la base des études comparables, les auteurs concluent que de toute évidence le taux de récidive est d'autant plus élevé que la période de suivi est longue.

En ce qui a trait à la méta-analyse de Hall (1995), l'auteur a pris en considération 12 études ayant fait l'objet de publication comparant des sujets ayant ou non reçu un traitement ($n = 1\ 313$ sujets) ; 92 études furent recensées au départ desquels 32 études de cas furent retranchées et 48 autres exclues dû à l'absence de

groupe contrôle. En ce qui concerne les 12 études retenues (dont l'une était composée d'adolescents), 6 d'entre elles incluaient des agresseurs de femmes adultes, 10 des pédophiles et une autre portait sur des comportements exhibitionnistes. Les sources consultées pour recueillir les données étaient celles des dossiers officiels et la définition utilisée pour cerner la récurrence exigeait la présence d'une nouvelle agression sexuelle après la libération. Aussi, la moitié des études retenues présentait des sujets traités en clinique externe alors que l'autre moitié concernait des sujets traités en institution. La durée moyenne du suivi fut de 82,2 mois et celle du traitement de 18,54 mois. Les résultats obtenus ont démontré que 19% des individus traités ont récidivé comparativement à 27% des sujets du groupe contrôle. Toutefois, chez les agresseurs de femmes adultes aucun effet relié au traitement ne fut constaté alors que le plus important fut mesuré chez les adolescents ; un traitement serait d'autant plus efficace qu'il s'adresse à un groupe n'ayant pas encore développé un mode chronique et constant d'agression ! Bien qu'aucun résultat n'ait permis de départager les taux de réussite en fonction des trois catégories d'agresseurs sexuels, les analyses effectuées ont démontré que deux des trois types de traitement dispensés se sont avérés efficaces : les traitements cognitif-comportemental et hormonal ont eu de meilleurs résultats que le traitement comportemental.

Enfin, en ce qui concerne la méta-analyse de Hanson et Bussière (1998) effectuée à partir de 61 études (n = 23 393), les auteurs obtiennent un taux de récurrence sexuelle de 18,9% pour 1 839 agresseurs sexuels de femmes adultes pour un suivi de 4 à 5 ans alors que le taux de récurrence de la criminalité générale atteint 46,2 % pour cette portion de l'échantillon. Dans l'ensemble le taux de récurrence

sexuelle obtenu à partir de cette étude est de 13,4% alors que celui de la récidive générale est de 36,3%.

De manière générale, il est possible de constater suite à ces études que le taux de récidive varie entre 18,9 et 30,0% selon les échantillons étudiés et ce, pour un suivi qui s'étale sur quatre à six ans. Ces résultats permettent de conclure que les agresseurs de femmes adultes présentent des taux élevés de récidive puisque ces mêmes taux varient entre 10,0 et 23,0% pour un suivi de 4 à 5 ans lorsque toutes les catégories d'agresseurs sexuels sont confondues.

La récidive sexuelle chez les pédophiles

Parallèlement aux recherches sur la récidive chez les agresseurs de femmes adultes, des chercheurs ont également tenté d'établir les taux de récidive chez des agresseurs d'enfants. En ce qui a trait à ces populations, les chiffres fluctuent considérablement selon le type de victime ciblée (garçons ou filles) ou selon le lien qui relie l'agresseur à la victime (agression intrafamiliale ou extrafamiliale). De plus, un nombre considérable de travaux distinguent les échantillons uniquement en fonction de l'âge des victimes (enfant ou adulte) et non en fonction du genre de ces dernières. Pour Greenberg, Bradford, Firestone et Curry (2000), en plus des caractéristiques habituelles de l'échantillon, il faut également considérer la définition donnée à la récidive, le type de traitement reçu et la longueur du suivi pour expliquer les variations. Il faut aussi prendre en considération le fait que les agressions sexuelles commises sur des enfants sont souvent plus difficiles à déceler compte tenu de l'état

de dépendance et de la nature influençable de ces derniers qui ne sont pas toujours en mesure de dénoncer un agresseur ou de permettre son identification et ce, sans oublier la complexité liée aux témoignages d'enfants (Greenberg et al., 2000). Ainsi, en ce qui concerne la recherche de Greenberg et al. (2000), les auteurs ont défini les groupes en fonction du lien unissant l'agresseur et la victime et les résultats obtenus ont permis de conclure que le taux de récidive sexuelle est plus élevé dans les cas d'agressions extrafamiliales : le pourcentage étant de 16,2% lorsque la victime est une connaissance et de 9,7% lorsque la victime est étrangère à l'agresseur pour un suivi de 7,16 ans, ce qui signifie que souvent l'agresseur connaît la victime.

Hall et Proctor (1987) pour leur part, mentionnent la présence d'une certaine forme de « spécialisation » relative à ce genre de délit. En effet, chez les pédophiles la récidive est plus souvent liée à la répétition du même type de délit et ce, envers le même type de victime. En ce qui concerne leur étude, les auteurs obtiennent un taux de récidive sexuelle de 45% par rapport à l'ensemble des pédophiles récidivistes, soit 63 des 139 sujets pour un suivi de cinq ans, ce qui représente 18% de l'échantillon global (n=342).

L'étude de Firestone, Bradford, McCoy, Greenberg, Curry et Larose (2000) apporte certaines précisions puisque les auteurs ont isolé les pédophiles extrafamiliaux des pères incestueux et des cas dits mixtes ; les taux de récidive étant beaucoup plus bas dans les cas d'incestes suggérant une différence significative dans la composition de ces groupes (Hanson et Bussière, 1998 ; Hanson, Steffy et

Gauthier, 1993) et relativement aux facteurs qui sous-tendent ces comportements (Hanson, Gizzaralli et Scott, 1994). Chez les 192 sujets évalués par Firestone et al. (2000) les résultats présentés affichent un taux de récidive sexuelle de 9,4% pour les cinq premières années, soit 18 récidivistes, et de 15,1% pour les 12 années subséquentes, ce qui correspond à 29 sujets, suggérant que le risque est plus élevé la première année suivant la libération.

Rice, Quinsey et Harris (1991) ont obtenu, quant à eux, des résultats beaucoup plus élevés chez les pédophiles extrafamiliaux : 31% ont récidivé sexuellement chez un groupe de 136 pédophiles suivis pendant 6,3 ans, soit 42 sujets. En ce qui concerne l'étude de Hanson, Steffy et Gauthier (1993), 82 des 197 sujets pédophiles ont commis une nouvelle offense sexuelle, soit 42% pour un suivi de 31 ans. Cependant, 32% des récidives ont eu lieu dans les dix premières années suivant la libération ; les auteurs estiment que le taux de récidive se situe à 5,2% par année pour les six premières années et à 1,8% pour les 20 années suivantes. Selon Hanson et al. (1993) il ne fait pas de doute que les pédophiles demeurent à risque tout au cours de leur vie puisque 23% des sujets de leur échantillon ont récidivé plus de dix ans après leur libération.

En ce qui concerne la méta-analyse de Hanson et Bussière (1998), les auteurs ont obtenu un taux de récidive sexuelle de 12,7% pour un groupe de 9 603 pédophiles dont la période de suivi fut de 4 à 5 ans, la récidive générale s'élevant à 36,9% chez cette population. Proulx, Pellerin, Paradis, McKibben, Aubut et Ouimet

(1997) obtiennent des taux similaires concernant la récidive sexuelle chez 269 pédophiles, soit 13% pour un suivi d'environ cinq ans. D'autres études par contre avancent des résultats beaucoup plus élevés. Quinsey et al. (1995), par exemple, présentent l'étude de Barbaree et Marshall [1988] relative à 35 pédophiles (21 hétérosexuels et 14 homosexuels) dont le suivi moyen dura quatre ans pour un taux de récidive sexuelle de 43% indépendamment du sexe des victimes alors que Rice, Quinsey et Harris (1991) obtiennent un taux de récidive sexuelle de 31% pour 136 pédophiles suivis 6,3 ans ce qui va à l'encontre des résultats généralement présentés.

Toutefois, il est vrai que lorsque le suivi s'étend sur une période plus longue les taux augmentent considérablement. Par exemple, une étude de Doren (1998) qui compare différents résultats présentés par d'autres équipes de recherche souligne que Prentky, Lee, Knight et Cerce (1997) obtiennent un taux de récidive de 52% lors d'un suivi de 31 ans chez 115 pédophiles extrafamiliaux comparativement à un taux de 35,1% obtenu par Hanson, Scott et Steffy (1995) pour un suivi de 25 ans réalisé auprès de 191 pédophiles. Toutefois, l'étude de Hanson, Scott et Steffy (1995) incluait 18,3% de cas reliés à l'inceste, ce qui diminue le taux attendu puisque le taux de récidive est passablement plus bas dans les cas d'inceste. De plus, la définition donnée à la récidive dans l'étude de Hanson, Scott et Steffy (1995) était beaucoup plus restrictive (nouvelle condamnation pour délit sexuel) que celle utilisée par Prentky, Lee, Knight et Cerce (1997) qui considérait toute nouvelle accusation de nature sexuelle.

En résumé, nous pouvons dire que le taux de récidive sexuelle chez les pédophiles est beaucoup plus variable en fonction de la composition des échantillons que celui présenté chez les agresseurs de femmes adultes, oscillant entre 9,4 et 31,0% selon les études pour une période de suivi moyen s'étalant entre 4 et 7 ans.

La récidive sexuelle chez les pédophiles hétérosexuels et homosexuels

En plus des distinctions apportées entre les agresseurs de femmes adultes et les pédophiles, il faut également départager les résultats associés aux agresseurs d'enfants en fonction du sexe des victimes, les taux de récidive étant différents dans les deux cas. De manière plus spécifique, les résultats de Aylwin, Clelland, Kirkby, Reddon, Studer et Johnston (2000) permettent de conclure que les pédophiles hétérosexuels constituent la catégorie où l'on retrouve le plus d'agresseurs, soit 65,7% des 362 agresseurs composant leur échantillon comparativement à 20,2% ayant agressé des garçons et des filles et à 13,3% ayant agressé uniquement des garçons de sorte que 85,9% du groupe ont eu des victimes féminines à un moment ou à un autre. Dans l'ensemble ces proportions sont comparables à celles de Abel, Becker, Rathner, Mittelman et Rouleau (1988) dont les résultats provenant de l'étude de 561 déviants sexuels non incarcérés ont démontré que 67,2% avaient agressé des fillettes seulement, 20,0% des garçons et des filles et 11,9% des garçons uniquement faisant en sorte que 87,2% des individus composant leur échantillon ont agressé des personnes de sexe féminin d'âge mineur.

Par contre, en ce qui concerne la récidive sexuelle comme telle, les résultats démontrent que ce taux est plus bas chez les pédophiles hétérosexuels comparativement à celui des pédophiles homosexuels. Par exemple, Quinsey, Lalumière, Rice et Harris (1995) ont revu plusieurs études concernant les taux de récidive chez les pédophiles de ces deux catégories. Parmi les études mentionnées les auteurs soulignent que celle de Radzinowicz [1957] composé de 1 985 agresseurs sexuels présentait une proportion de récidivistes sexuels de 13% en ce qui concerne les agresseurs hétérosexuels comparativement à une proportion de 27% chez les agresseurs homosexuels au cours du suivi de quatre ans nécessaire à l'étude. Dans le même ordre d'idée, l'étude de Fitch [1962] qui s'est déroulée sur une période de neuf ans affichait un taux de récidive sexuelle de 13% pour les 77 agresseurs hétérosexuels composant l'échantillon et de 40% pour les 62 agresseurs homosexuels, le taux de récidive identifié pour les cas d'inceste étant de 8%.

Quinsey et al. (1995) citent une étude de Gibbens, Soothill et Way [1981] relativement à 48 agresseurs dont le suivi débuta en 1951 et dura 24 ans et de 62 agresseurs dont le suivi commença en 1961 et dura 15 ans et dont les victimes de sexe féminin avaient moins de 13 ans dans les deux cas. Dans le premier cas le taux de récidive sexuelle fut de 19% et dans le second le taux observé fut de 5%. Quinsey et al. (1995) rapportent l'étude de Frisbie et Dondis [1965] concernant 1 035 agresseurs hétérosexuels dont 318 étaient reliés à des cas d'inceste, 428 à des actes homosexuels et 49 à des cas mixtes. Au cours du suivi qui s'échelonna sur une période de six ans, les agresseurs hétérosexuels ont présenté un taux de rechute de 22%, les agresseurs homosexuels ont obtenu un taux de 35% et, en ce qui concerne

les cas d'inceste ce taux fut de 10% ; les cas mixtes ont présenté un taux semblable à celui des cas hétérosexuels. Par la suite, une étude de suivi de 3,5 ans réalisée par Frisbie en 1969 (n = 617 agresseurs d'enfants) a présenté un taux de 15%.

Quinsey et al. (1995) ont également présenté les résultats d'études plus récentes dont fait partie celle de Sturgeon et Taylor [1980] dont le suivi fut de 5 ans et les résultats ont démontré un taux de récurrence de 38% pour les 55 agresseurs homosexuels, de 18% pour les 91 agresseurs hétérosexuels et de 25 % pour les 57 cas incestueux.

En ce qui concerne les cas d'inceste, l'étude de Firestone, Bradford, McCoy, Greenberg et Curry (1999) démontre que les taux sont passablement plus bas se situant à 6,4% en ce qui concerne la récurrence sexuelle. Greenberg et al. (2000) pour leur part, obtiennent des résultats comparables situant le taux de récurrence sexuelle à 4,8% relativement aux pères biologiques et à 5,1% en ce qui concerne les pères de familles reconstituées pour un suivi de 7,16 ans. Toutefois, le taux de récurrence sexuelle est plus élevé lorsque la victime fait partie de la famille élargie se situant alors aux alentours de 10,8%. Gibbens, Soothill et Way [1978] ont également suivi pendant 10 ans un groupe de 114 pères incestueux, l'étude débuta en 1965 et le taux de récurrence présenté fut de 4% (Quinsey et al., 1995). Certains auteurs expliquent l'obtention de taux plus bas chez les pères incestueux par des facteurs situationnels plutôt que par un réel intérêt déviant comme c'est le cas chez les pédophiles extrafamiliaux. Toutefois, selon Barsetti, Earls, Lalumière et Bélanger (1998), les

pédophiles intrafamiliaux présentent un intérêt sexuel déviant semblable à leur homologues extrafamiliaux lorsque mesuré au pléthysmographe puisqu'ils se distinguent nettement des sujets normaux. De même, Rice et Harris (2002) obtiennent des résultats tout aussi significatifs relativement à la déviance sexuelle des pères incestueux. Selon eux, si les taux de récidive sont plus bas c'est à cause de l'absence relative de facteurs statiques lors de l'étude de leur profil soit l'absence de traits de personnalité antisociale et de comportements prédateurs comme c'est le cas pour les agresseurs extrafamiliaux.

Ainsi, l'étude de Quinsey et al. (1995) permet de conclure que dans l'ensemble, les agresseurs homosexuels ont un taux de récidive se situant aux alentours de 35,2% comparativement à un taux de 18,3% pour les agresseurs hétérosexuels, le taux obtenu relativement aux cas d'inceste se situant aux alentours de 8,5% pour un suivi moyen variant entre quatre et sept ans.

De la recension de ces études il devient possible de conclure que, dans l'ensemble, les agresseurs dont les victimes sont des femmes adultes affichent un taux élevé de récidive (de 18,9 à 30,0%, selon les échantillons) bien que comparable à celui de certains échantillons de pédophiles (18,3 et 35,2%, selon que les victimes soient de sexe féminin ou masculin) ; toutefois, les résultats confirment que la récidive sexuelle est plus élevée chez les pédophiles homosexuels que chez les hétérosexuels malgré le fait que ces derniers soient plus nombreux. Il faut également souligner que dans plusieurs cas de pédophilie la victime connaît l'agresseur mais ne

fait pas partie de sa famille immédiate comparativement aux cas où la victime est inconnue ou fait partie du foyer.

La grande variabilité des résultats présentés confirme le fait que les agresseurs sexuels ne forment pas un groupe homogène et que des caractéristiques distinctives sont associées à chacune des catégories mentionnées. Afin de distinguer les individus les plus à risque de récidiver, il est important de connaître les caractéristiques de chacun des groupes de manière à ce qu'elles soient prises en considération lors de l'évaluation pour mieux estimer le risque encouru par un individu selon la position qu'il occupe dans le groupe auquel il appartient et ce, en fonction des différents taux de base estimés à ce jour pour chacune des catégories d'agresseurs sexuels (Doren, 1998, Quinsey, Lalumière, Rice et Harris, 1995). De plus, il ne faut pas perdre de vue que la catégorie d'agresseurs sexuels, la provenance des individus composant les groupes (hôpitaux, prisons, pénitenciers, population générale), la définition donnée à la récidive et la longueur du suivi constituent quatre aspects importants pouvant affecter considérablement les taux observés d'une étude à l'autre.

Il faut aussi considérer le fait que certains chercheurs calculent la récidive en terme de pourcentage, c'est-à-dire qu'ils considèrent le nombre de récidive par rapport au nombre de libération au cours de la période étudiée, alors que d'autres utilisent la méthode de survie qui prend plutôt en considération le taux d'échec par rapport à la période de temps où chaque agresseur est susceptible de récidiver ce qui permet d'obtenir des estimés beaucoup plus précis d'une part mais aussi plus élevés

malgré le fait que ces taux soient tout de même calculés exclusivement en fonction des récidivistes appréhendés (Prentky, Lee, Knight et Cerce, 1997).

Dans l'ensemble, il faut retenir de ces recherches que les auteurs prennent rarement tous les critères énumérés en considération et que peu d'études les utilisent systématiquement. Aussi, il ne faut pas se surprendre si les comparaisons présentées sont parfois boiteuses ou non concluantes puisque seuls des plans de recherche semblables comparant des groupes équivalents sont susceptibles d'apporter des informations concluantes.

Variables associées à la récidive sexuelle

Par ailleurs, depuis le début des recherches portant sur les agresseurs sexuels une multitude de domaines ont été explorés afin de mieux cerner la problématique associée aux conduites sexuelles déviantes. Les principaux aspects retenus concernent l'étude des facteurs héréditaires et génétiques, les facteurs neurologiques et hormonaux, les antécédents familiaux et développementaux, les troubles mentaux, certains traits de personnalité de même que les caractéristiques associées aux conduites criminelles et certains facteurs sociaux (Ellis, 1991 ; Prentky et Knight, 1991 ; Hall et Hirshman, 1991 ; Marshall, Barbaree et Eccles, 1991 ; Marshall, 1993 ; Gendreau, Little et Coggin, 1996 ; Seto et Barbaree, 1997).

Le volet relatif à l'étude des caractéristiques criminelles par rapport à la récidive sexuelle s'est avéré particulièrement fructueux puisqu'il a permis de constater entre autres que certaines variables sont plus souvent reliées aux agresseurs sexuels qui commettent des délits à répétition (Quinsey, Lalumière, Rice et Harris, 1995). L'identification de ces caractéristiques est à la base de l'établissement de certains profils typologiques d'une part (Doren, 1998) et du développement d'outils psychométriques d'autre part. Toutefois, la recherche de nouvelles variables qui, une fois regroupées, permettraient d'améliorer la compréhension et d'augmenter les critères de validité des instruments psychométriques utilisés pour cerner cette problématique et de développer des programmes thérapeutiques spécifiquement conçus pour ces individus constituent toujours des objectifs à ne pas perdre de vue (Furby et al., 1989).

En effet, si les études psychanalytiques de la première partie du vingtième siècle ont mis en lumière certaines composantes liées aux motivations qui sous-tendent les comportements sexuels déviants (recherche de plaisir pervers, résolution temporaire d'un conflit psychique, expression de pulsions agressives déliées, fantasmes liés à une structure régressée, culpabilité inconsciente, angoisse d'abandon ou de fusion entre autres) (Chazaud, 1973 ; McDougall, 1978), ce n'est qu'avec le début des années 50, par l'entremise du regard nouveau posé par le courant phénoménologique et la recrudescence de l'école Behavioriste que les premiers modèles taxonomiques furent développés (Knight et Prentky, 1990).

Les méthodes pragmatiques mises de l'avant par les tenants de l'école positiviste sont à la base du développement d'instruments actuariels tels que nous les connaissons aujourd'hui. Depuis, toute évaluation s'appuie sur des critères précis permettant d'obtenir un indice jugé statistiquement significatif par rapport à un groupe semblable quant à la dangerosité ou au risque que représente un individu (Côté, 2001). Ces méthodes ont l'avantage d'être peu coûteuses, précises, cohérentes et d'appuyer leurs résultats sur la présence d'un grand nombre d'études et de variables (Pratt, 2001). De plus, elles permettent aux cliniciens d'émettre un jugement objectif et d'offrir les assises nécessaires aux conclusions et aux recommandations qu'ils émettent tout en les protégeant des erreurs de jugement pouvant parfois se produire lors des entretiens cliniques ; il a été démontré que le jugement clinique corrèle peu (.10) avec le taux de récidive observé (Gendreau et al. 1996).

Toutefois, depuis le début de ces travaux aucune variable ne s'est avérée suffisamment puissante pour prédire à elle seule la récidive. À ce titre, Earls et al. (1989) mentionnent qu'il faut accorder une attention particulière aux antécédents sexuels criminels de même qu'aux schémas déviants d'excitation sexuelle compte tenu de l'indice statistique obtenu par rapport à ces variables alors que Proulx (1993), pour sa part, insiste sur l'importance des variables reliées au délit actuel, à celles associées aux délits antérieurs de même qu'à celles relatives aux caractéristiques personnelles des délinquants sexuels incluant les troubles de la personnalité, la psychopathie et les préférences sexuelles déviantes. Étant donné l'absence de consensus quant aux variables à cibler en regard du risque éventuel,

Hanson et Bussière (1998) ont entrepris une méta-analyse qui a mis en évidence certains facteurs caractérisant plus spécifiquement les délinquants sexuels récidivistes. Parmi ceux-ci figurent : 1) la déviance sexuelle, 2) le choix déviant des victimes (des garçons inconnus de l'agresseur), 3) le nombre d'agressions sexuelles antérieures, 4) l'âge de l'agresseur, 5) le fait de ne pas compléter un traitement spécialisé et, selon Hanson, Steffy et Gauthier (1993), 6) le fait de n'avoir jamais été marié. Tel que mentionné précédemment, le but des recherches consiste à identifier les variables les plus significatives afin de les regrouper et obtenir des évaluations plus précises en ce qui concerne le niveau de risque de récurrence sexuelle chez les délinquants sexuels.

Les variables statiques

Jusqu'à tout récemment, les variables statiques, soit celles faisant partie de l'histoire passée d'un individu, ont fait l'objet de nombreuses études empiriques puisqu'elles furent les premières à démontrer une relation avec le risque ultérieur, leur identification et leur sommation donnant accès à un indice quant au risque de récurrence à moyen et à long terme. Compte tenu de leur importance toujours actuelle, il est de mise de présenter celles ayant retenu le plus l'attention des chercheurs au détriment d'autres ayant été abandonnées en cours de route ou présentant un indice statistique moindre (Hanson et Harris, 2001 ; Gendreau, Little et Coggin, 1996 ; Hanson et Bussière, 1998). Afin de démontrer l'ampleur de domaine soulignons qu'une étude menée par Hanson et Harris (1998) répertorie 128 variables que les auteurs ont réparties en 22 domaines différents !

Parmi les variables statiques répertoriées, l'âge de l'agresseur compte parmi celles démontrant le plus de constance et le plus haut consensus parmi toutes celles considérées. Par exemple, lors de leur méta-analyse, Gendreau et al. (1996) ont obtenu une corrélation de .15 entre l'âge de l'agresseur et la récidive ($n = 61\,312$) et Hanson et Bussière (1998) une corrélation de -.13 lors de leur méta-analyse ($n = 6\,969$), ce qu'il faut interpréter comme étant reliée à une diminution du risque avec l'augmentation de l'âge. Lors d'une étude subséquente portant spécifiquement sur l'effet de l'âge, Hanson (2001) obtient le même coefficient de corrélation ($n = 4\,673$) confirmant la constance de cette variable pour différents échantillons.

De plus, l'étude de Hanson (2001) a permis de préciser certaines caractéristiques reliées à l'âge selon les catégories d'agresseurs sexuels ciblées. Par exemple, les agresseurs de femmes adultes sont généralement plus jeunes que les agresseurs d'enfants ; l'âge moyen des violeurs se situant aux alentours de 32,1 ans comparativement à 37,1 ans pour les agresseurs d'enfants extrafamiliaux et à 38,9 ans pour les agresseurs intrafamiliaux. En ce qui concerne cette dernière catégorie, une autre particularité fut identifiée due au fait que les agresseurs intrafamiliaux âgés entre 18 et 24 ans, bien que peu nombreux ($n = 75$ dans l'échantillon étudié), affichent un taux de récidive excessivement élevé (30,7%) par rapport aux chiffres attendus allant de pair avec le fait que les agresseurs jeunes récidivent d'avantage. Aussi, parmi les résultats présentés, il fut démontré que chez les violeurs le risque de récidive diminue régulièrement avec l'âge (45% ayant moins de 30 ans) alors que les pédophiles présentent un risque maximal entre 25 et 35 ans pour ensuite diminuer jusqu'à leur 50 année, le risque devenant

pratiquement nul après 60 ans : 11% de l'échantillon avait plus de 50 ans pour un taux de récidive inférieur à 10%. Ces résultats coïncident avec ceux d'études antérieures (Barbaree, Seto et Maric, 1996 ; Marshall et Barbaree, 1998 ; Hanson et Bussière, 1998) voulant que le risque de récidive diminue avec l'augmentation de l'âge et que les agresseurs de femmes adultes soient généralement plus jeunes que les pédophiles et ce, indépendamment du fait d'avoir subi ou non un traitement (Marshall et Barbaree, 1998). Cependant, Hanson, Steffy et Gauthier (1993) font remarquer que les agresseurs d'enfants présentent un risque de récidive plus constant et ce, tout au long de leur vie.

Parmi les autres variables retenues, Hanson et Bussière (1998) de même que Hanson, Steffy et Gauthier (1993) mentionnent que le statut matrimonial est également en relation avec la récidive sexuelle dans plusieurs cas bien que le niveau de cette relation soit de moindre importance, la corrélation obtenue par Hanson et Bussière étant de .11 ($n = 2\ 850$). Soulignons que le fait d'être à la fois jeune et célibataire est également associé avec la récidive violente non-sexuelle, ces deux variables allant souvent de pair. L'étude de Hanson, Steffy et Gauthier (1993) met également en évidence le fait que les délinquants chez lesquels des préférences sexuelles déviantes sont identifiées sont également ceux qui sont les moins susceptibles d'avoir été mariés d'où l'importance de tenir compte du statut marital de l'individu évalué.

En ce qui concerne l'histoire criminelle, la méta-analyse de Gendreau et al. (1996) présente un coefficient de corrélation de .18 entre l'ensemble des crimes répertoriés à l'âge adulte et la récidive ($n = 123\ 940$). Toutefois, les auteurs ne spécifient pas ce que cette terminologie sous-tend pouvant inclure tous types d'offenses antérieures qu'elles soient sexuelles, violentes ou générales. À ce titre, Quinsey, Rice et Harris (1995) obtiennent un taux de récidive de 40% lorsque les arrestations, les accusations et les retours en institution sont considérés pour les 178 agresseurs sexuels suivi pendant 59 mois confirmant le lien étroit entre les antécédents criminels et la récidive conçue dans le sens large.

Afin de préciser le lien entre les offenses antérieures et la récidive sexuelle, Hanson et Bussière (1998) ont subdivisé cette catégorie en fonction de la typologie généralement utilisée présentant des coefficients de corrélation beaucoup plus spécifiques pour les antécédents d'agressions sexuelles (.19 ; $n = 11\ 294$), le nombre d'offenses répertoriées (.13 ; $n = 8\ 683$) et le mode de vie criminelle (.14). Selon les auteurs, la présence d'un certain polymorphisme en matière de délits sexuels de même que le fait de choisir des victimes inconnues de sexe masculin doivent également retenir l'attention. Les résultats de Hanson et Bussière (1998) confirment ceux de Studer et Reddon (1998) observés entre les antécédents d'agressions sexuelles et la récidive sexuelle (.31) chez des sujets n'ayant pas complété un traitement prescrit alors que cette relation s'avère nulle chez ceux ayant complété le traitement (.03), ce qui confirme l'importance à accorder aux antécédents d'agressions sexuelles, au traitement et à l'identification des variables impliquées dans cette problématique (Marshall et Barbaree, 1998).

En ce qui concerne uniquement les antécédents d'agressions sexuelles, les résultats des études de Hanson, Steffy et Gauthier (1993), ceux de Studer et Reddon (1998) et ceux de Hanson et Bussière (1998) permettent de conclure que le meilleur prédicteur de la récidive sexuelle est lié au fait d'avoir un antécédent d'une ou de plusieurs infractions sexuelles, le coefficient de corrélation obtenu par Hanson et Bussière (1998) étant de .19 (n = 11 294) par rapport à cette variable qui caractérise 30% des délinquants sexuels faisant partie de leur méta-analyse. Selon Hanson, Steffy et Gauthier (1993), 20 à 40% des individus qui possèdent des antécédents de délits sexuels sont à nouveaux condamnés pour des délits semblables comparativement à 10% de ceux qui n'ont pas de tels antécédents. Ces données permettent aux auteurs d'affirmer « ... que la seule variable d'évaluation d'origine digne d'intérêt est le nombre d'infractions sexuelles antérieures ... ». Dans le même ordre d'idée, Hanson et Bussière (1998) mentionnent que les *jeunes* agresseurs sexuels qui ont des antécédents d'agressions sexuelles sont ceux qui sont le plus susceptible de récidiver d'où l'importance à accorder à l'interaction de ces deux variables.

Tel que mentionné précédemment, Hall et Proctor (1987) se sont intéressés à rechercher la présence d'une certaine forme de « spécialisation criminelle » reliant les antécédents et le risque ultérieur. Les conclusions de leur étude se sont avérées positives bien que la spécialisation observée soit plus spécifiquement associée à la pédophilie et, à un degré moindre, aux agressions de femmes adultes qui sont plus souvent associées à d'autres types de délits dont font partie les crimes violents non-sexuels faisant de cette catégorie la catégorie d'agresseurs la plus à risque compte

tenu de l'éventail de crimes répertoriés comparativement aux pédophiles dont l'étendue des délits est beaucoup plus restreint (Quinsey, Rice et Harris, 1995). De ces études, il devient possible de conclure que les pédophiles sont moins susceptibles de récidiver que les agresseurs de femmes adultes mais qu'ils sont plus enclins à reproduire le même type de délit lorsque la situation se présente et ce, surtout si les victimes sont de sexe masculin. En ce sens, les données démontrent que les pédophiles ont moins d'antécédents criminels et une histoire antisociale plus limitée que les agresseurs de femmes adultes.

En ce qui concerne la relation entre le nombre d'offenses répertoriées de tout acabit et la récidive sexuelle, Hanson et Bussière (1998) obtiennent un coefficient de corrélation de .13 ($n = 8\ 683$) allant dans le même sens que les résultats de Hall et Proctor (1987), de Hanson, Steffy et Gauthier (1993), de Quinsey, Rice et Harris (1995) et de Barbaree, Seto et Maric (1996) pour qui, les violeurs comptent un plus grand nombre d'infractions criminelles à leur dossier et présentent une plus forte propension à avoir déjà commis au moins une infraction avec violence comparativement aux agresseurs d'enfants.

En ce qui concerne le choix des victimes toujours en ce qui a trait à la récidive sexuelle, les études ont démontré que le fait qu'un agresseur choisisse pour victime un enfant de sexe masculin le met d'autant plus à risque de récidiver (Hanson, Steffy et Gauthier, 1993 ; Hanson et Bussière, 1998), le choix d'une victime masculine étant directement relié à l'intérêt sexuel déviant envers les

enfants qui est d'autant plus important que le nombre de ces victimes augmente (Hanson, Steffy et Gauthier, 1993). À cet égard, Hanson et Bussière (1998) obtiennent une corrélation de .11 entre cette variable et la récidive (n = 10 294).

Par ailleurs, l'étude de Hanson et Bussière (1998) de même que celle de Studer et Reddon (1998) présentent également une relation significative entre le fait que l'agresseur choisisse une victime étrangère et la récidive sexuelle, cette relation s'établissant à .15 et à .20 respectivement pour chacune de ces deux études.

Deux autres variables dignes de mention concernant le choix des victimes sont liées au fait que l'agresseur choisisse des victimes mineures des deux sexes (.09) (n = 7 598) ou qu'il présente des intérêts déviants confirmés par un large éventail de délits sexuels (.10) (n = 6 011) (Hanson et Bussière, 1998) confirmant l'importance de l'intérêt sexuel déviant.

Pour conclure sur les études relatives à la déviance sexuelle, il devient possible d'affirmer que plus la déviance sexuelle est sévère plus le risque de récidive est élevé tel qu'exprimé par le choix sexuel déviant des victimes ou par le vaste étendue des paraphilies pouvant parfois distinguer un individu.

Soulignons que parmi les variables liées à l'histoire développementale, seule la relation négative à la mère s'avère significative par rapport à la récidive sexuelle avec un coefficient de corrélation de .16 (n = 378) (Hanson et Bussière, 1998).

Suite à cette brève revue de la littérature concernant les variables statiques, il devient possible de conclure que la nature des variables retenues à cet effet leur confère un rôle de première importance lors de toute évaluation. Cependant, la principale critique formulée à leur endroit est également liée à leur nature qui, malgré la reconnaissance de leur utilité, rend leur emploi caduque lors du classement des détenus selon les programmes institutionnels car elles ne laissent aucune place aux interventions et ne permettent pas non plus de mesurer les éventuels changements (Gendreau et al., 1996 ; Hanson et Thornton, 2000 ; Hanson et Harris, 2001).

Les variables dynamiques

Donnant suite aux critiques formulées à l'endroit des variables statiques de nouvelles avenues de recherche ont été explorées afin de cerner des variables pouvant à la fois mesurer la dangerosité et le risque de récidive de même que les changements liés aux conduites criminelles de nature sexuelle, le but étant d'adapter les mesures aux changements pouvant se produire avec le temps et à ceux pouvant résulter suite à l'implication aux programmes thérapeutiques concernés (Quinsey et Walker, 1992). Des auteurs, tels Hanson et Harris (2001), se sont intéressés aux variables dynamiques dont l'une des particularités est liée au

fait qu'elles évaluent le risque à plus court terme ce qui n'est pas sans intérêt compte tenu des fluctuations toujours possibles du comportement mesuré permettant de déterminer *quand* un individu est le moins susceptible de récidiver et de planifier le niveau de surveillance requis au moment de la libération.

Selon les études consultées, les variables dynamiques sont parfois présentées en terme de « besoins criminogènes » (Gendreau et al., 1996) faisant référence, la plupart du temps, à des caractéristiques plus ou moins stables pouvant bénéficier de modifications accidentelles ou volontaires à un moment ou à un autre de la vie. C'est principalement à cause de leur nature, plus ou moins éphémère, qu'elles sont demeurées si longtemps dans l'ombre ; la difficulté à opérationnaliser des mesures objectives à leur égard peut expliquer le délai (Gendreau et al., 1996).

Alors que les besoins criminogènes sont liés au mode de vie et aux rationalisations qui sous-tendent les agissements déviants, cette variable fut d'abord associée à la récidive avec un coefficient de corrélation de .18 ($n = 19\ 808$) (Gendreau, Coggin et Little, 1996). Dernièrement, une étude de Hanson (2001 ; 2002) a confirmé l'importance de cette variable par rapport aux agresseurs sexuels par la mise en évidence de l'importance 1) de la déviance sexuelle, 2) du faible niveau de maîtrise de soi et 3) de la présence d'opportunités environnementales, c'est-à-dire de l'accès aux victimes.

Toutefois, la recension des études permet d'identifier une nouvelle difficulté méthodologique car toutes les études ne définissent pas nécessairement les variables dynamiques utilisées de la même manière. Par exemple, en ce qui concerne les opportunités environnementales, Gendreau et al. (1996) utilisent ce terme en référence aux influences sociales, c'est-à-dire à la présence de pairs peu recommandables, les auteurs obtenant un coefficient de corrélation de .18 ($n = 11\ 962$) par rapport à la récidive alors que d'autres associent cette variable à la présence d'enfants dans l'environnement pour la pédophilie (Hanson, 2001).

Parmi les principales variables dynamiques exploitées jusqu'à ce jour se retrouvent les caractéristiques personnelles qui font référence aux troubles de la personnalité, à la psychopathie et aux préférences sexuelles déviantes (Lang, Lloyd et Figia, 1985 ; Quinsey et al. 1990 ; Proulx, Granger, Ouimet, McKibben, Perreault et St-Yves, 1999). Par rapport au trouble de personnalité antisociale, Gendreau et al. (1996) observent une corrélation de .18 entre cette variable et la récidive ($n = 13\ 469$) alors qu'Hanson et Bussière (1998) obtiennent un coefficient de .14 en regard de la récidive sexuelle ($n = 811$). En ce qui concerne la psychopathie et la récidive sexuelle, il convient de rappeler que les agressions sexuelles correspondent plus à une extension de la versatilité criminelle associée à ce syndrome qu'à une fin en soi et qu'en aucun temps la présence de l'une implique directement la présence de l'autre. Finalement, relativement aux préférences sexuelles déviantes et aux préoccupations sexuelles excessives, cette variable est sûrement la plus importante par rapport à la problématique étudiée et elle compte parmi celles les plus souvent mentionnées dans les études portant sur les facteurs associés à la récidive

sexuelle. En fait, si cette variable retient si souvent l'attention des chercheurs c'est parce qu'elle permet généralement de discriminer les individus normaux ou ceux qui auraient fait preuve d'une perte de contrôle « situationnelle » de ceux qui présentent un intérêt réel et constant pour les comportements sexuels déviants.

Règle générale, les agresseurs sexuels qui ont une histoire sévère d'agression sexuelle présentent un indice de déviance élevé lors de l'évaluation phallométrique (Hanson et Bussière, 1998). À titre d'exemple, Hanson et Bussière (1998) obtiennent un coefficient de corrélation de .32 entre la récidive sexuelle et la présence d'un intérêt sexuel déviant ce qu'ils considèrent comme étant le meilleur prédicteur identifié par rapport à la récidive sexuelle lors de leur méta-analyse. Dans le même ordre d'idée, pour Barbaree et Marshall (1988), la déviance sexuelle est la seule variable digne d'intérêt pour prédire la récidive sexuelle alors que pour Hanson, Steffy et Gauthier (1993) l'intérêt sexuel déviant montré à l'égard des enfants est directement relié au risque de récidive chez les pédophiles. Ainsi, la mesure de cette variable permet d'identifier un sous-groupe pour lequel le risque de récidive sexuelle est particulièrement élevé allant de pair avec la chronicité de leurs agirs délictueux. Cependant, contrairement à d'autres variables, souvent plus significatives pour les violeurs que pour les agresseurs d'enfants, telles le nombre d'infractions antérieures et la présence de comportements violents, les indices de déviance sexuelle sont généralement plus élevés pour les agresseurs d'enfants que pour les agresseurs de femmes adultes confirmant du même coup la présence d'une dynamique fort différente selon les sous-groupes étudiés.

Par ailleurs, on peut également ranger dans la catégorie des caractéristiques personnelles le fait que les récidivistes sexuels semblent peu soucieux de leur apparence physique et qu'ils font parfois preuve d'un certain manque d'hygiène à l'égard de leur personne (Hanson et Harris, 1998).

En ce qui concerne l'attitude des agresseurs sexuels par rapport aux comportements déviants, certaines recherches ont démontré que les pères incestueux sont plus enclins à percevoir les enfants comme étant sexuellement attirants, sexuellement motivés à établir des relations de cet ordre et qu'ils avaient tendance à minimiser le tort que leurs comportements déviants causent aux victimes, ce qui va à l'encontre des croyances voulant que ces abus résultent de mécontentes ou de difficultés sexuelles conjugales (Hanson, Gizzarelli et Scott, 1994 ; Rice et Harris, 2002). En fait, selon plusieurs auteurs, les comportements sexuels déviants sont souvent perçus comme des comportements normaux recherchés ou provoqués par les enfants et ce, surtout si le père n'est pas le père biologique dans les cas d'inceste favorisant le risque ultérieur (Rice et Harris, 2002).

Hanson et Harris (1998) ont également observé que certaines variables cognitives vont de pair avec le choix déviant des victimes : la sexualisation des comportements enfantins, la tendance à responsabiliser les femmes pour les agressions sexuelles commises, la grande tolérance envers les attitudes déviantes impliquant des mécanismes de minimisation, de justification et de rationalisation relativement aux comportements déviants sont de ce nombre.

En ce qui concerne la sphère des relations intimes, Hanson, Steffy et Gauthier (1993) confirment la présence d'une relation entre la récidive sexuelle et le fait de n'avoir jamais été mariés ou d'être sans conjointe au *moment* de l'agression faisant ainsi entrer cette variable sous le couvert des variables dynamiques indépendamment de la durée de la relation. En fait, la présence d'un partenaire qui permet de combler les besoins sexuels constituerait un facteur de protection important en regard de la problématique.

Par rapport à la maîtrise de soi, il est démontré que les délinquants récidivistes éprouvent plus de difficulté à développer des stratégies de maîtrise de soi efficaces et adéquates (Hanson et Harris, 1998). Selon les auteurs, la maîtrise de soi serait également reliée aux attitudes démontrées puisque les délinquants récidivistes ont tendance à se percevoir comme étant à l'abri du risque de récidive et, par le fait même, à ne pas tenter de développer des stratégies adéquates, à ne pas rechercher l'aide nécessaire pour prévenir de nouveaux passages à l'acte ou à éviter les situations qui représentent un risque élevé pour eux.

Par rapport à la coopération démontrée au cours des périodes de surveillance, les résultats de Hanson et Harris (1998) confirment le fait que les récidivistes ont moins tendance à s'impliquer dans un traitement ou à collaborer avec les intervenants communautaires ce qui va à l'encontre des comportements visant la réadaptation sociale ; les récidivistes auraient plutôt tendance à mentir, tromper, manipuler et à manquer des rendez-vous avec leurs intervenants.

L'état émotionnel et les affects de colère ou d'hostilité ont également été l'objet de plusieurs études. Alors que Gendreau et al. (1996) notent une faible corrélation entre la détresse émotionnelle et la récidive (.05) (n = 19 933), McKibben, Proulx et Lusignan (1994) accordent une importance considérable à l'état affectif de l'agresseur dans les heures précédant l'agression. Selon eux, la présence de conflits et d'états émotionnels négatifs tels la colère, un sentiment d'inadéquation, de rejet, d'humiliation ou de solitude sont reliés à l'émergence de fantasmes sexuels déviants et à un usage accru de la masturbation chez les agresseurs de femmes adultes, l'inverse étant également vrai. Par contre, chez les pédophiles, seuls les états émotifs négatifs (dépression, anxiété, ennui) seraient associés aux fantasmes sexuels déviants. Étant donné le lien étroit entre les conflits personnels et l'état émotif d'un individu ces deux variables sont souvent liées l'une à l'autre. Ainsi, selon Gendreau et al. (1996), ce sont plutôt les conflits interpersonnels qui sont reliés à la récidive présentant une corrélation de .15 (n = 12 756) alors que Hanson et Harris (1998) incluent la colère (.11), l'humeur négative (.20), la détresse subjective de même que la présence de symptômes psychiatriques pour définir cette catégorie.

Par rapport aux fantasmes sexuels déviants, certains auteurs mentionnent la présence d'une élaboration mentale sexuellement déviante auxquels s'ajoutent des comportements masturbatoires plus intenses avant un passage à l'acte. Selon Marshall, Barbaree et Eccles (1991), 50% des pédophiles homosexuels de leur échantillon (n = 129 pédophiles) auraient développé leur intérêt sexuel déviant suite à l'élaboration de tels scénarios et ce, avant l'âge de 20 ans. Chez les pédophiles

hétérosexuels 35,1% utiliseraient de telles élaborations mentales déviantes comparativement à 10,5% des individus reconnus coupables d'inceste, d'où l'importance de considérer l'activité cognitive chez les agresseurs sexuels.

La consommation d'alcool et/ou de drogue est également une variable étudiée dans plusieurs recherches dont celle de Gendreau et al. (1996) qui obtiennent une corrélation de .14 par rapport à la récidive (n = 54 838). Hanson et Harris (1998) pour leur part, obtiennent un coefficient de corrélation de .16 entre l'augmentation de la consommation d'alcool ou de drogue avant la récidive sexuelle allant dans le même sens que les résultats de Proulx et al. (1999).

En ce qui concerne les effets du traitement par rapport à la récidive sexuelle, les résultats obtenus à ce jour demeurent peu concluants. En effet, plusieurs études ne parviennent pas à démontrer l'effet positif escompté. De plus, il faudrait que ces études prennent en considération le type de traitement dispensé, sa durée, le mode de libération et le type de suivi offert une fois dans la communauté ce qui n'est pas toujours le cas étant donné que chacun de ces facteurs peut être impliqué dans la réussite ou l'échec de la réinsertion sociale (Hanson, Steffy et Gauthier, 1993).

Toutefois, une étude de Hanson et Bussière (1998) démontre un coefficient de corrélation de .17 entre la récidive sexuelle et le fait de ne pas compléter un traitement pour agresseurs sexuels permettant aux auteurs de conclure que les agresseurs sexuels qui ne terminent pas un traitement sont ceux qui sont les plus

susceptibles de récidiver. Cependant, il ne faut pas oublier non plus que la récidive peut être attribuée à d'autres caractéristiques individuelles tels le fait d'être jeune, moins éduqué, de présenter des traits liés au trouble de personnalité antisociale ou de faire preuve d'un manque de motivation à travailler au changement des comportements déviants. Tel que mentionné précédemment, Barbaree, Seto et Maric (1993) soutiennent que les violeurs sont plus susceptibles de récidiver et que les antécédents de comportements antisociaux de même que les comportements démontrés durant le traitement sont des éléments importants liés au degré d'implication et à l'achèvement d'un programme thérapeutique ; le risque évalué après un traitement étant directement relié au risque présenté avant le traitement, aux comportements démontrés pendant le traitement, aux changements observés et à l'impression clinique générale. Ajoutons que pour Barbaree, Seto et Maric (1993) le fait d'avoir participé à un traitement et d'obtenir un niveau de risque supérieur après celui-ci joint à une appréciation clinique négative devraient inciter les intervenants à faire preuve d'une grande vigilance envers les individus concernés. Il faut aussi faire preuve de prudence quant aux taux de récidive démontré après un traitement puisque bon nombre d'individus peuvent s'y inscrire uniquement pour bénéficier des avantages liés à la libération conditionnelle étant donné que les délinquants qui refusent de s'inscrire à un programme sont moins susceptibles d'obtenir d'une remise en liberté sous condition. Dans le même ordre d'idée, Hanson, Steffy et Gauthier (1993) mentionnent qu'aucune différence significative ne fut démontrée entre le taux de récidive des agresseurs d'enfants traités et celui des agresseurs d'enfants non traités incitant à la vigilance quant à l'efficacité des traitements dispensés aux pédophiles tel que mentionné également par Furby,

Weinrott et Blackshaw (1989). Par contre, d'autres travaux affirment le contraire ou rappellent, tel Quinsey, de ne pas oublier que l'effet d'un traitement s'atténue avec le temps quoique, selon Hanson et Harris (1998), le comportement des non-récidivistes tend à s'améliorer et que celui des récidivistes à se détériorer lors de l'élargissement dans la communauté.

Cependant, en ce qui concerne le traitement et la récidive, il serait fastidieux d'élaborer davantage sur ce sujet qui fait l'objet d'un très grand nombre d'études à lui seul tant en ce qui concerne le risque sans traitement (voir Marshall et Jones, 1991 ; Quinsey, Harris, Rice et Lalumière, 1993 ; Marshall et Barbaree, 1990 ; Hodgins, Cyr, Lamy, Paquet et Tremblay, 1987) qu'en ce qui concerne le risque suite à différents types de traitement (voir Steffy et Gauthier, 1976 ; Davidson, 1984 ; Marshall et Barbaree, 1988 ; Maletzky, 1980 ; Abel et al., 1988 ; Gordon, Bergin, Looman et Templeman, 1989 ; Frisbie et Dondis, 1965 ; Frisbie, 1969 ; Dix, 1976 ; Sturgeon et Taylor, 1980). Étant donné que cet aspect est moins important pour l'étude actuelle, il est inutile d'aborder davantage ce domaine si ce n'est pour souligner que la participation à un traitement et le fait de le compléter est généralement associé à une diminution du risque ultérieur.

En guise de conclusion par rapport aux études consacrées aux variables dynamiques associées à la récidive sexuelle, mentionnons que, selon Hanson et Harris (1998), l'incidence reliée à la présence des variables étudiées serait significativement plus élevée chez les agresseurs de femmes (19/33) suivi de près

par les agresseurs de garçons (17/33) et, à un moindre niveau, des agresseurs de filles (8/33) et ce, malgré le fait que ces variables soient d'égale importance pour tous les groupes concernés.

Il faut également souligner que la prescription de médicaments visant à atténuer le niveau pulsionnel (antiandrogènes) serait liée à la récurrence selon certaines études. Hanson et Harris (1998) interprètent ce résultat par le fait que les individus auxquels on prescrit une telle médication sont probablement ceux qui sont le plus à risque de commettre un acte sexuel déviant ajouté au fait qu'une telle prescription aurait tendance à accroître la confiance qu'ils ont en leurs moyens faisant en sorte qu'ils négligeraient de prendre les précautions nécessaires à leur problématique.

Finalement, mentionnons que des publications récentes misent également sur les variables dynamiques ou sur la prise en considération conjointe des variables statiques et dynamiques lors de l'évaluation du risque chez les délinquants sexuels. L'étude de Hudson et al. (2002) par exemple, soutient l'importance de ces variables pour le traitement et la prise de décision concernant les conditions de libération. Parmi les variables retenues se retrouvent les attitudes sexuelles, le fonctionnement émotionnel et les compétences interpersonnelles dont les résultats pré et post-traitement confirment la présence de changements significatifs entre les récidivistes et les non-récidivistes.

Dempster et Hart (2002) quant à eux, considèrent que les facteurs fixes liés à l'histoire criminelle (offenses violentes ou non, manquements à des périodes de supervision), les facteurs fixes liés à l'adaptation psychosociale (victime d'abus dans l'enfance, psychopathie, toxicomanie) de même que les facteurs variables liés à l'adaptation psychosociale (chômage, buts non réalistes) sont des prédicteurs importants de récidive sexuelle et violente.

Dans le même ordre d'idée, Thornton (2002) a évalué différents domaines de fonctionnement (distorsions cognitives, adaptation socio-affective, gestion de soi) d'un groupe de pédophiles et conclu que les multirécidivistes obtiennent des résultats beaucoup plus élevés pour chacun de ces indicateurs comme pour la Statique-99. Selon Thornton, les variables dynamiques discriminent tout autant que les variables statiques les récidivistes des non-récidivistes tout en ajoutant à la compréhension des problématiques individuelles selon les résultats obtenus confirmant l'importance des deux types de variables pour leur contribution indépendante et complémentaire à la prédiction de la récidive.

Dans la foulée de ce qui précède, les résultats de Beech, Friendship, Erikson et Hanson (2002) confirment une fois de plus l'importance des variables statiques et dynamiques lors du processus d'évaluation rappelant que les variables statiques prédisent la récidive à moyen et à long terme alors que les variables dynamiques ajoutent une dimension indépendante et non négligeable à l'évaluation

du risque à plus court terme permettant d'améliorer significativement les interprétations des résultats concernant le risque encouru par un individu donné.

Ainsi, les études relatives aux variables dynamiques ne laissent aucun doute quant à leur utilité et leur importance pour la prédiction de la récidive sexuelle. Toutefois, actuellement, les études relatives à l'identification de ces variables tendent à se multiplier rapidement faisant en sorte que leur prolifération risque de créer de nouvelles difficultés méthodologiques empêchant que des comparaisons soient possibles pour cibler un groupe de variables spécifiques ajouté au fait que les définitions émises varient d'une étude à l'autre rendant encore une fois les rapprochements difficiles.

De plus, en regard des dernières études effectuées en ce domaine Hanson et Harris (1998) mentionnent que si les variables aiguës semblent particulièrement mises en évidence peu de temps avant une récidive, ce phénomène peut être attribuable à une exacerbation momentanée de certains aspects préalablement stables. En d'autres termes, ceci signifie que le potentiel de risque existait antérieurement sous forme latente et que, pour une raison ou une autre, ces caractéristiques ont connu une amplification passagère, d'où le passage à l'acte sexuel déviant. Aussi, les auteurs mentionnent que les variables stables ont démontré une différence marquée lors de l'évaluation entre les récidivistes et les non récidivistes et que c'est surtout à celles-ci qu'il faut s'en remettre lors de l'interprétation des résultats pour mieux évaluer le potentiel de risque.

Principaux instruments actuariels utilisés lors de l'évaluation

En ce qui à trait à l'évaluation comme telle, plusieurs instruments actuariels ont été développés depuis le début de ces recherches permettant de mesurer la dangerosité et le risque de récidive associé à la récidive générale et/ou violente et ce, en fonction de différents regroupement de variables (Hanson, 1997). Toutefois, depuis quelques années, des instruments conçus plus spécifiquement à l'endroit du dépistage du risque concernant les délinquants sexuels ont été développés (SVR-20, VRAG, SORAG, RRASOR et Statique-99 entre autres) (annexe A). Cependant, tel que mentionné précédemment, la majorité des outils actuels s'appuient sur l'évaluation de variables statiques soit celles faisant partie de l'histoire passée de l'individu et qui, par le fait même, ne peuvent être modifiées par une action accidentelle ou volontaire. Il ne fait pas de doute que les résultats obtenus à partir de ces évaluations ont une certaine utilité mais ils ne fournissent aucune information sur les variables qui seraient susceptibles de faire l'objet d'une intervention thérapeutique pas plus qu'ils ne renseignent sur la mesure du risque actuel ou du risque à prévoir dans un avenir rapproché. Compte tenu du nombre sans cesse croissant de délinquants sexuels répertoriés dans le système carcéral canadien, passant de 6,5% en 1978 à près de 25% actuellement, l'importance de se munir d'outils valides répondant aux besoins de cette clientèle ne fait aucun doute.

Ainsi, en ce qui concerne le *Sexual Violence Risk-20* (SVR-20), l'instrument se veut plutôt un «aide mémoire» offrant un appui permettant d'objectiver le jugement clinique selon la présence de différents items et des diverses combinaisons qui s'y retrouvent qu'un outil actuariel comme tel. Cependant, les 20

facteurs qui le composent ne donnent aucun indice précis relativement au niveau de risque d'un individu (Boer, Wilson, Gauthier et Hart, 1997). Le SVR-20 évalue trois domaines distincts : l'ajustement psychosocial, les offenses sexuelles répertoriées et les projets d'avenir. Étant donné que l'outil fut développé suite à une recension exhaustive de la littérature et de l'étude des instruments utilisés antérieurement regroupant les facteurs les plus susceptibles d'intervenir dans la récidive sexuelle, son utilité est reconnue et fort appréciée lors de la prise de décisions, notamment, en ce qui à trait aux conditions de libération.

Le *Violence Risk Appraisal Guide* (VRAG) pour sa part est une mesure actuarielle développée pour prédire le risque de récidive violente. Composé de 12 items, cet instrument permet d'identifier près de 50% des récidivistes par l'entremise des problèmes psychiatriques et des antécédents criminels (Sjöstedt et Langström, 2002); une étude de Rice et Harris (1997) démontre une corrélation de .47 avec la récidive violente et sexuelle et de .20 avec la récidive sexuelle. À l'origine, le VRAG fut développé pour évaluer des patients en milieu hospitalier. Il fut ensuite récupéré pour l'évaluation de populations carcérales dont celles d'agresseurs sexuels (Hanson et Bussière, 1998). Cependant, les coûts de son utilisation, la formation des évaluateurs et le temps requis à la passation rendent son utilité discutable et ce, d'autant plus que la variable liée aux infractions sexuelles antérieures corrélient à elle seule à .19 avec la récidive sexuelle (Hanson et Bussière, 1996).

Sur la base des études réalisées à partir du VRAG et afin de développer un instrument plus spécifiquement adapté aux agresseurs sexuels, le SORAG (Sex

Offender Risk Appraisal Guide) fut développé ultérieurement ajoutant deux items se rapportant spécifiquement aux délits sexuels. Toutefois, les résultats obtenus des 14 items prennent encore une fois en considération le risque de récidive violente et sexuelle (Hanson et Thornton, 2000; Quinsey, Harris, Rice et Cormier, 1998).

Afin de remédier aux faiblesses des instruments disponibles à ce stade-ci et pour évaluer le risque de récidive sexuelle facilement et rapidement, Hanson (1997) a développé le RRASOR (*Rapid Risk Assessment for Sex Offenders*). De l'échelle initiale composée de sept items, quatre furent retenus pour leur aptitude discriminante : 1) les agressions sexuelles antérieures, 2) le sexe masculin des victimes, 3) le fait de n'avoir aucun lien avec la victime et 4) d'être âgé de moins de 25 ans (Hanson et Thornton, 2000; Sjöstedt et Langström, 2002). Lors d'une étude de validité (n = 2 592), les auteurs ont obtenu une corrélation de .27 par rapport à la récidive sexuelle jugeant l'échelle satisfaisante étant donné l'amélioration obtenue par rapport au prédicteur lié uniquement aux infractions sexuelles antérieures (.19 ou .20 selon les études) et au jugement clinique (.10) (Hanson, 1997; Hanson et Bussière, 1998). Utilisé surtout en Amérique du Nord suite au prononcé des sentences, le RRASOR permet principalement de déterminer les mesures de détention requises pour les délinquants évalués. Outre la rapidité de passation, un second avantage de l'échelle vient de l'établissement d'un tableau d'estimation du risque (%) après 5 ou 10 ans selon le cas. Selon les résultats 2 à 8% des délinquants évalués représentent un risque élevé à long terme (Hanson, 1997).

Dernièrement, Sjöstedt et Langström (2002) ont comparé les résultats de quatre instruments utilisés lors de l'évaluation du risque afin de déterminer l'efficacité et la spécificité de chacun : soit le RRASOR et le VRAG en ce qui concerne les méthodes actuarielles, le SVR-20 en tant qu'instrument développé pour structurer le jugement clinique et le PCL-R afin de cerner la relation entre la récidive et la psychopathie. Les résultats de l'étude qui s'est déroulée en Suède auprès de 51 individus accusés de viol dont la période de suivi fut de 92 mois ont démontré la supériorité du RRASOR. Bien que la définition de la récidive incluait les comportements sexuels et violents, les instruments se sont avérés peu utiles en regard de la prédiction du risque. Le RRASOR a obtenu un coefficient de corrélation de .10 en ce qui concerne la récidive sexuelle alors que le résultat global du PCL-R (surtout le facteur 2), le résultat du VRAG (qui inclut celui de la PCL-R) et celui de la sous-échelle du SVR-20 liée à l'ajustement psychosocial ont permis de discriminer uniquement la récidive violente. Lors d'une étude préalable menée en 1999, Dempster concluait suite à la comparaison du SVR-20, du VRAG, du SORAG, du RRASOR et du PCL-R, que seuls les résultats du RRASOR et du SVR-20 permettaient de différencier le risque de récidive sexuelle et violente (Sjöstedt et al., 2002). En d'autres termes, les instruments mentionnés précédemment s'avèrent peu utiles lors de l'évaluation du risque de récidive sexuelle.

Un autre exemple relié à la complexité de l'évaluation est fourni par Hanson (1997) qui rapporte l'étude produite par Bonta et Hanson [1995] qui ont évalué un groupe de 315 délinquants sexuels incarcérés dans des institutions fédérales et pour lequel ils ont obtenu des coefficients de corrélation de 0,34 pour la récidive

sexuelle violente, de 0,41 pour la récurrence générale et de 0,09 pour la récurrence sexuelle lors de l'utilisation de l'échelle ISR (échelle d'information statique sur la récurrence composée de 13 facteurs). La même conclusion s'impose encore une fois, il faut poursuivre les recherches afin d'améliorer l'évaluation du risque chez les agresseurs sexuels.

Selon Hanson et Bussière (1996), les différentes variables investiguées jusqu'à ce jour permettent d'obtenir des coefficients de corrélation se situant entre 0,10 et 0,20, ce qui équivaut à une validité externe allant de faible à moyenne. Les auteurs ajoutent : « Étant donné que l'ordre de grandeur des corrélations pour les meilleurs prédicteurs se situaient dans la gamme de 0,20 – 0,30, les combinaisons de variables cernées dans notre méta-analyse pourraient sans doute nous permettre de prévoir la récurrence sexuelle en obtenant des corrélations dans la gamme de 0,30 à 0,40. Les corrélations de cet ordre sont parfois considérées comme mineures étant donné qu'elles n'expliquent que 10% à 15% de la variance; toutefois, les échelles de prédicteurs pour lesquelles la corrélation avec la récurrence se situe autour de 0,35 permettent de distinguer les groupes à risques élevés, qui risquent dans plus de 80% des cas de récidiver, des groupes à faible risque, dont le risque de récurrence est inférieur à 20% (p.22) ». Ceci permet de conclure que les échelles présentées à ce jour ne regroupent pas les facteurs les plus significatifs pour cerner le risque concernant la récurrence sexuelle.

De plus, il faut également prendre en considération le fait que les études démontrent que la prévalence en matière de récurrence sexuelle s'avère relativement

basse sur une courte période de temps, soit environ 5% par année, et qu'il faut attendre plusieurs années avant d'atteindre des taux significatifs, ce qui ne facilite en rien l'ajustement des instruments ni ne permet l'identification de nouveaux facteurs associés à cette problématique. Ceci est d'autant plus vrai que les agresseurs sexuels ne forment pas un groupe homogène et que leurs caractéristiques varient considérablement d'un individu à l'autre, rendant le phénomène difficile à cerner. De plus, les études relatives à l'évaluation nécessitent des échantillons de répétition afin d'assurer la validité prédictive et la généralisation des résultats obtenus (Hanson, 1997) ce qui implique des délais considérables et des sommes d'argent substantielles.

Suite à la présentation de ces résultats, il devient facile de conclure que les instruments psychométriques développés jusqu'à ce jour s'avèrent peu efficaces à cerner les différents types de récidive et plus particulièrement la récidive sexuelle. Tel que le soulignent Hanson et Bussière (1998), puisque les agresseurs sexuels constituent une catégorie particulière de délinquants affichant des caractéristiques distinctes par rapport à l'ensemble de la population criminelle, l'évaluation doit nécessairement prendre en considération les facteurs spécifiquement associés à ces délinquants (âge, antécédents de délits sexuels, déviance sexuelle, choix déviant des victimes entre autres) et le fait que les facteurs qui les caractérisent ne soient pas tous considérés par un même instrument explique sûrement, en partie, les raisons pour lesquelles les résultats obtenus ne sont pas ceux escomptés.

La Statique-99

Afin d'améliorer la prédiction du risque de récidive sexuelle, Hanson et Thornton (2000) ont développé la Statique-99 (annexe B). Les auteurs ont joint les items du RRASOR à ceux du SACJ dans sa version écourtée (*Structured Anchored Clinical Judgement*) afin d'augmenter la validité prédictive obtenue ; le SACJ accorde plus d'importance aux traits antisociaux par l'entremise d'items s'y rapportant tels le nombre de sentences antérieures, les violences non-sexuelles précédentes et courantes et l'implication dans un programme thérapeutique.

Une étude de validité effectuée par Hanson et Thornton (1999) auprès de 1 301 délinquants sexuels puisés dans différents pénitenciers et libérés entre les années 1958 et 1993 à l'aide de ce nouvel instrument, du RRASOR et du SAJC-Min a permis de constater une amélioration significative des résultats par rapport au risque de récidive sexuelle : les coefficients étant respectivement de .33 pour la Statique-99, de .28 pour le RRASOR et de .23 pour le SACJ-Min. De plus, la Statique-99 a permis de cerner un sous-groupe de 129 délinquants, soit 12% de l'échantillon, qui présentaient un risque élevé évalué à 50% sur l'ensemble des variables considérées.

Une autre étude comparative réalisée avec la Statique-99 sur un échantillon de 1208 individus provenant de quatre centres de détention démontre que l'instrument discrimine davantage la récidive sexuelle (.33) comparativement aux résultats obtenus avec le VRAG (.20), ce qui place la Statique-99 au premier rang

des échelles d'évaluation parmi celles axées sur les facteurs statiques en matière de récidive sexuelle (Hanson et Thornton, 2000).

Finalement, suite à une révision d'autres travaux portant sur le RRASOR et la Statique-99, Sjöstedt et Langström (2001) ont mené une nouvelle étude de validité afin de comparer les résultats du RRASOR à ceux de la Statique-99 dans des contextes socioculturels différents où les normes légales ne sont pas nécessairement celles observées en Amérique du Nord. Les résultats démontrent que la Statique-99 prédit mieux la récidive violente incluant les récidive sexuelle que le RRASOR et ce, pour toutes les catégories d'agresseurs sexuels confondues : les auteurs considèrent qu'un point de rupture situé à trois pour le RRASOR permet de discriminer la récidive sexuelle avec une spécificité de .96 (n = 1324) alors qu'un point de rupture établi à 6 permet d'identifier les récidivistes sexuels sur la Statique-99 (n = 1259, 92%), un point de rupture de 5 permettant de discriminer les récidives violentes et sexuelles (n = 1178, 86%).

L'aspect novateur du SONAR

Donnant suite aux recherches précédentes et afin de remédier aux lacunes identifiées préalablement, Hanson et Harris (2001) ont développé le SONAR (*Sex Offender Need Assessment Rating*) afin que les facteurs dynamiques soient désormais considérés lors de l'évaluation des agresseurs sexuels pour obtenir un indice du risque à plus court terme (annexe B).

Le SONAR est composé de deux échelles, celle relative aux variables stables et celle portant sur l'évaluation des variables aiguës. À ce jour, une seule étude à la base du développement de cet instrument a été réalisée présentant des résultats satisfaisant malgré le fait que la validité prédictive reste à être démontrée puisque les données qui ont servi à élaborer l'instrument sont également celles qui ont permis de valider le construit. Néanmoins, la consistance interne (alpha de .67) et les premiers résultats s'avèrent prometteurs : les résultats du SONAR corrélant à .40 avec ceux du VRAG : .40 pour les variables stables et .26 pour les variables aigus. Selon Hanson et Harris (2000) la corrélation obtenue entre le SONAR et le VRAG permet également de dire que le SONAR peut identifier certaines composantes violentes faisant partie du profil des délinquants.

Toujours selon Hanson et Harris (1998), outre l'évaluation du risque à plus court terme, la prise en compte des variables dynamiques devrait favoriser le développement de plans de traitements adaptés aux agresseurs sexuels et l'établissement de programmes de surveillance communautaires mieux adaptés à la prévention de la récidive sexuelle. Finalement, les variables dynamiques devraient permettre de mesurer les changements produits entre deux évaluations d'où l'importance de confirmer la validité du SONAR sur de nouveaux échantillons.

Principales difficultés relatives à la recherche auprès des agresseurs sexuels

De toute évidence, la recherche concernant le risque de récidive sexuelle n'a pas encore produit les résultats escomptés. Mais, il ne faut pas oublier non plus

que l'étude d'individus judiciairisés représente une source de difficulté considérable. Dans un premier temps, le recrutement de sujets intéressés à participer à de telles études peut être sujet à questionnement compte tenu des conséquences éventuelles sur la sentence, sur le placement carcéral, sur l'élaboration du plan d'intervention, sur les possibilités de libération, sur les notes inscrites au dossier et sur l'entourage qui pourrait éventuellement avoir vent de certains faits qui seraient restés dans l'ombre jusque-là. Il est donc important de rassurer les participants sur ces différents aspects afin d'obtenir la plus grande collaboration possible. De plus, tel que le souligne Proulx (1993), les comptes rendus de cette clientèle sont généralement peu fiables d'où l'importance d'avoir accès aux dossiers des sujets. Par contre, la prise en considération de ces difficultés accroît nécessairement la valeur des études de contenu qui s'effectuent beaucoup plus facilement et nécessitent moins de temps avant d'obtenir des résultats intéressants.

Une autre difficulté provient des méthodes de recherche utilisées. À ce titre, mentionnons le problème lié à la définition donnée à la récidive : 1) certains auteurs ne considèrent que les délits sexuels semblables au délit précédent noté au dossier officiel, 2) d'autres considèrent les délits semblables au précédant même si aucune condamnation n'a donné suite à la dénonciation étant donné que de nombreux délits sexuels demeurent impunis, 3) d'autres encore prennent en considération tous les délits contre la personne dont les délits violents ce qui permet de tenir compte de l'étendue terminologique utilisée en matière pénale et, finalement, 4) certains auteurs étendent la définition à tout type de nouveaux délits incluant les manquements aux conditions de libération conditionnelle (Furby, Weinrott et

Blackshaw, 1989). Selon Furby, Weinrott et Blackshaw (1989), le choix de la définition utilisée dans un devis de recherche doit surtout être en accord avec la question posée et avec le choix des instruments psychométriques effectué.

Un autre biais méthodologique important concerne la provenance des informations utilisées pour les fins de la recherche. En matière de crimes sexuels, certains auteurs ne considèrent 1) que les sources officielles, ce qui peut inclure les données provinciales ou fédérales, 2) d'autres s'appuient sur les mises en accusation, 3) d'autres prennent en considération les informations données par les instances policières en fonction de l'étendue du territoire desservi, 4) par les services sociaux ou 5) les tiers, 6) alors que d'autres se fient davantage aux déclarations faites par les délinquants eux-mêmes. Selon les sources consultées, les données seront donc teintées par 1) l'aptitude des victimes à déposer une accusation, 2) les preuves policières recueillies, 3) la présence de tiers susceptibles de rapporter les comportements étudiés, 4) l'habileté des avocats à défendre leur client et 5) la validité des déclarations faites par les délinquants (Furby et al., 1989).

Il ne faut pas oublier non plus les différences relatives à la longueur du délai pris en considération pour l'évaluation de la récidive. Certaines études fixent l'intervalle à deux ou trois ans, d'autres à cinq ans ou encore à dix ans. De plus, certains devis de recherche incluent dans la durée du suivi les périodes de réincarcération ayant eu lieu au cours de l'étude (Proulx, 1993) ce à quoi il faut ajouter que tous les détenus ne sont libérés au même moment et ne bénéficient pas

de la même longueur de temps à l'extérieur des murs ce qui affecte directement la période de suivi. Toujours selon Furby et al. (1989), seuls les objectifs de la recherche doivent déterminer la longueur du suivi. Toutefois, plus la période du suivi est longue plus les résultats obtenus seront significatifs quant aux taux réels et à la nature de la récidive qui suivra.

Un autre problème est occasionné par la disparité des groupes étudiés quant au nombre d'individus et à la nature de la déviance ciblée. Généralement, les schèmes de recherche nécessitent la comparaison d'un groupe expérimental à un groupe contrôle à l'intérieur desquels les individus semblables sur certains points sont répartis de manière aléatoire. Cependant, lorsque des échantillons sont composés d'individus nécessitant des soins ou des traitements requis par leur état, on doit alors composer avec un facteur éthique important. Ainsi, la composition des groupes varie régulièrement d'une étude à l'autre sans oublier le fait que les individus détenus par le système carcéral ne présentent pas nécessairement des problématiques semblables en nombre équivalent à un moment donné.

D'autres problèmes peuvent rendre ces études difficiles à comparer : les facteurs de comorbidité, par exemple, qui sont associés à la déviance (troubles de personnalité diagnostiqués, troubles mentaux, psychopathie, alcoolisme, toxicomanie), le fait d'avoir ou non obtenu un traitement, la nature de ce dernier et les critères utilisés pour en évaluer la réussite dont le principal est la récidive, mais quelle récidive ?

En somme, les difficultés relatives à l'établissement des paramètres servant à définir le concept, celles associées à la diversité des sources d'information consultées et celles relevant plus spécifiquement de la méthodologie rendent complexe l'étude du phénomène et difficilement comparables les différentes études entre elles. De plus, peu d'études ont tenté de cerner les mêmes variables et ont utilisé les mêmes instruments psychométriques de sorte que chaque étude devient unique en elle-même, isolant les résultats et écartant d'emblée toute possibilité de comparaisons sans compter le fait que les méthodes d'analyse statistique se raffinent régulièrement ce qui ne simplifie en rien la problématique actuelle déjà fort complexe d'où l'importance de conserver une certaine constance entre les études afin d'assurer la comparaison des résultats.

En résumé, c'est avec l'ensemble de ces difficultés que doivent composer les recherches qui ont cours présentement dans le domaine de la délinquance sexuelle et c'est à l'intérieur de ces paramètres que s'élaborent les devis portant sur la dangerosité et le risque de récidive dans la population carcérale.

Objectifs et hypothèses de recherche

Compte tenu des considérations présentées précédemment, l'étude des variables dynamiques offre un intérêt certain. Toutefois, le défi actuel consiste à démontrer leur validité comparativement aux variables statiques afin d'assurer qu'il est possible de prévoir et de prévenir la récidive sexuelle à partir de celles-ci avec un degré de confiance comparable ou supérieur à celui obtenu jusqu'à présent.

Dans cette perspective, il devient possible de formuler certaines hypothèses mettant à contribution les variables statiques et les variables dynamiques afin de comparer les résultats issus de chacune d'elle relativement à l'évaluation du risque de récidive sexuelle chez les agresseurs sexuels.

Hypothèses

1) L'évaluation des facteurs statiques utilisant la Statique-99 lorsque appliquée à l'ensemble des récidivistes (n=73) devrait permettre d'identifier environ le tiers des individus en fonction du point de rupture actuellement établi à 6 sur cette échelle.

2) Les résultats obtenus lors de l'évaluation des facteurs dynamiques effectués avec le SONAR devraient discriminer un groupe d'agresseurs sexuels récidivistes (n=30) d'un groupe d'agresseurs sexuels non-récidivistes (n=30).

3) Les résultats obtenus à l'échelle des variables aiguës composant le SONAR devraient être plus élevés que les résultats obtenus à l'échelle des variables stables de ce même instrument pour le groupe composé des récidivistes sexuels (n=30) comparativement au groupe des non-récidivistes sexuels (n=30).

4) Les résultats obtenus à partir des variables relatives à l'âge, aux antécédents de délits sexuels, à la déviance sexuelle et au choix déviant des victimes devraient être supérieurs aux résultats obtenus à partir des autres variables

telles que mesurées à partir d'un échantillon de 73 délinquants sexuels récidivistes compte tenu de l'intervalle de temps écoulé entre la mise en liberté et le nouveau passage à l'acte (court terme vs long terme).

MÉTHODOLOGIE

Description des sujets

Afin de répondre aux hypothèses soulevées par cette recherche, les dossiers de 293 participants ayant reçu des services (évaluation ou traitement) dispensés par le CÉRUM (Centre d'Études et de Recherche de l'Université de Montréal) sur une base volontaire entre les années 1997 et 2002 ont été étudiés. Pour d'obtenir le maximum d'information de chacun des cas retenus, le Système de Gestion des Dossiers (SGD) fut également mis à contribution étant donné que la mise à jour régulière de ce système donne accès aux informations les plus récentes sur les individus concernés. Tous les dossiers sélectionnés faisaient référence à des personnes âgées entre 18 et 77 ans ayant été reconnus coupables d'au moins une infraction sexuelle avec ou sans violence que celle-ci soit reliée à la pédophilie ou à une agression sexuelle contre des femmes adultes, tous étaient des hommes. Pour chaque cas retenu, une condamnation juridique fédérale fut octroyée à un moment ou à un autre de même qu'un d'un élargissement dans la communauté leur donnant la possibilité de récidiver après leur période d'incarcération.

Composition des groupes

Afin d'étudier les facteurs associés à la récidive sexuelle, 73 cas de récidive sexuelle furent sélectionnés parmi les 293 dossiers initiaux ; la sélection s'est

effectuée à l'aide de la « feuille d'empreinte digitale » (S.E.D.) incluse au SGD qui donne un aperçu de l'ensemble des infractions et des sentences d'un individu.

La composition de ce premier échantillon était le suivant : 25 agresseurs de femmes adultes, 19 pédophiles homosexuels, 24 pédophiles hétérosexuels et deux agresseurs appartenant à des catégories mixtes soit un agresseur de femmes adultes et de fillettes et un pédophile homosexuel et hétérosexuel ont été retenus de même que trois cas dont le choix des victimes n'a pu être précisé.

Par ailleurs, afin d'identifier la contribution spécifique des variables dynamiques pour l'appréciation du risque de récidive sexuelle effectuée avec le SONAR, 30 sujets récidivistes ont été appariés à 30 sujets non-récidivistes puisés dans le groupe des 220 sujets non sélectionnés lors de la phase initiale. Les non-récidivistes ont été choisis pour ne pas avoir commis de nouvelle infraction sexuelle suite à une première offense de cet ordre lors de leur libération. Les critères suivants ont servi à jumeler les récidivistes et les non-récidivistes : l'âge dont l'écart pouvait varier de ± 5 ans, le statut marital de même que le choix des victimes : pédophiles homosexuels (n=5), pédophiles hétérosexuels (n=9), agresseurs de femmes adultes (n=13), agresseurs de femmes adultes et de fillettes (n=2) et exhibitionniste (n=1). L'appariement des sujets de chacun des groupes en fonction des variables mentionnées limite leur nombre étant donné les différences interindividuelles que l'on retrouve chez ces individus et avec laquelle nous avons dû composer lors de leur sélection en fonction de notre échantillon.

Types de libération

Lors des récidives les participants bénéficiaient d'un élargissement dans la communauté par le biais d'une semi-liberté, d'une libération d'office, d'une libération conditionnelle totale ou d'une libération liée à l'expiration du mandat judiciaire.

La semi-liberté est une condition de libération qui permet aux détenus de participer à certaines activités dans la communauté à condition de retourner à la maison de transition où ils séjournent à la fin de chaque journée. La libération conditionnelle totale offre au délinquant la possibilité de terminer son mandat dans la communauté tout en respectant les conditions de surveillance. La libération d'office quant à elle correspond au type de libération le plus conventionnel puisqu'elle correspond au deux tiers de la peine soit le moment où tous les détenus sont éligibles à leur libération dans la communauté. Finalement, la libération accordée à la fin du mandat est la libération obligatoire à laquelle tous les détenus ont droit puisqu'ils ont complété la totalité de leur sentence.

Définition donnée à la récidive

Tel que soulevé dans la section traitant des problèmes méthodologiques, plusieurs définitions peuvent s'appliquer à la récidive. Furby, Weinrott et Blackshaw (1989) préconisent l'utilisation de la définition liée à une condamnation pour une nouvelle offense sexuelle pendant une période de temps déterminée. Cette définition est celle qui convenait le mieux pour cette recherche puisque les instruments utilisés visent d'abord à mesurer le risque de récidive sexuelle. Étant donné la gestion juridique des délits répertoriés et la possibilité d'obtenir des

accusations réduites dans certains cas, nous croyons que le fait d'inclure les tentatives de contacts sexuels de même que les agressions sans contact physique telles que les actes d'indécence devraient permettre de cerner l'ensemble des accusations sexuelles. Évidemment, le risque d'inclure de fausses accusations n'est pas écarté mais, compte tenu de la sous-représentation des délits sexuels le fait de considérer le plus large éventail de délits sexuels possibles ne devrait pas modifier les résultats outre mesure. De plus, la définition retenue constitue la mesure la plus conservatrice pour mesurer la récidive puisqu'elle exclut tous les cas mitigés où il fut impossible de retenir l'accusation, ceux pour lesquels aucun verdict de culpabilité n'a pu être formulé, ceux pour lesquels des verdicts moins sévères ont été retenus et tous les autres types de récidive soit les récidives violentes qui peuvent parfois sous-tendre des motivations sexuelles de même que les cas de récidive générale et les cas de manquements aux conditions de libération.

En résumé, la définition de la récidive sexuelle retenue peut s'énoncer comme suit : *toute agression sexuelle, contact sexuel ou tentative de contact sexuel avec ou sans menace ou utilisation de force envers une personne qui n'est pas consentante ou qui ne peut donner son consentement de plein gré alors que l'agresseur a déjà été appréhendé et reconnu coupable pour un crime semblable.*

Durée du suivi

La durée du suivi se calcule en fonction de la période de temps où un participant débute sa remise en liberté, ce qui correspond au premier moment où il

est considéré à risque de récidiver, pour se terminer au moment où les dernières informations relatives à l'étude sont obtenues (Rice, Harris et Quinsey, 1990).

En ce qui concerne la longueur du suivi établi pour cette étude, la période de temps fut calculée en fonction du nombre de mois où un individu a eu l'opportunité de récidiver, les périodes de suspension ayant été soustraites de l'intervalle total lié à la libération faisant en sorte que seuls les moments où les individus étaient susceptibles de récidiver ont été pris en considération. En d'autres mots, les sujets devaient être dans la communauté pendant la période du suivi de façon à ce qu'il soit possible pour eux de commettre une nouvelle infraction sexuelle pour que leur dossier soit sélectionné. Les participants étaient donc considérés à risque dès qu'ils se retrouvaient dans la communauté en fonction du type de libération dont ils bénéficiaient. Dans les cas où il était impossible de connaître la date exacte de la remise en liberté d'un individu, il fut considéré que le sujet avait obtenu une libération d'office, soit celle généralement obtenue aux deux tiers de la sentence.

En ce qui a trait à la présente étude, le plus vieux dossier consulté relatait des événements s'étant produit en janvier 1982, la période d'observation s'étant terminée à la fin en août 2002. Toutefois, seules les informations mentionnées après l'année 1992 étaient prises en considération puisqu'elles correspondent à l'année d'implantation du système. Ainsi, un individu a pu être considéré comme étant un récidiviste si des crimes sexuels ont été commis avant 1992 bien que seuls les délits répertoriés après 1992 aient pu faire l'objet de l'évaluation.

Matériel

Tel que mentionné précédemment, les informations nécessaires pour les besoins de cette recherche ont été obtenues en partie par l'étude de dossiers et en partie par l'entremise du SGD.

Le système SGD contient tous les rapports faits par les différents intervenants au cours de la période de détention d'un délinquant ainsi que ceux rédigés lors de la période de liberté surveillée. En fait, le SGD est une banque de données informatisées dans laquelle sont notés tous les renseignements pertinents concernant un délinquant sous mandat du Service Correctionnel du Canada. Toutefois, le SGD est un système de données relativement récent, c'est pourquoi tous les dossiers ne bénéficient pas d'une documentation équivalente et ce, d'autant plus que tous les détenus ne font pas nécessairement le même cheminement carcéral. Dans l'ensemble, les divers rapports consultés ont été : la feuille du système d'empreinte digitale (S.E.D.) qui contient l'ensemble des condamnations répertoriées par la Gendarmerie Royale du Canada, les descriptions sommaires des sentences qui mentionnent les dates de libérations conditionnelles et les suspensions qu'un détenu a subies, les décisions de la Commission Nationale des Libérations Conditionnelles, les mandats d'arrestation, les rapports liés aux libérations conditionnelles et aux suspensions, les rapports récapitulatifs sur l'évolution d'un détenu (R. E. C.), le profil criminel, les rapports communautaires, les rapports rédigés par les psychologues et psychiatres qui ont rencontré un détenu lors de sa détention ainsi que ceux produits par le CÉRUM pour les évaluations ou les traitements dispensés aux participants.

Tel que mentionné précédemment, il est possible d'obtenir des informations concernant les activités criminelles selon plusieurs sources. Toutefois, étant donné la nature de cette recherche et la fiabilité des informations officielles, la collecte des données fut effectuée à partir de ces sources assurant la validité des données malgré la sous-estimation attendue quant au nombre de récidive rapporté.

En ce qui concerne les instruments d'évaluation, les variables statiques ont été évaluées à partir de la Statique-99 qui est considéré comme étant l'instrument présentant le plus haut niveau de validité externe actuellement en ce qui concerne l'évaluation de la récidive sexuelle. Cet instrument est composé de 10 variables dont 9 se présentent sous un mode dichotomique (0 si la caractéristique ne s'applique pas et 1 si la caractéristique convient au cas étudié), la dixième pouvant recevoir une note variant entre 0 et 3 selon le nombre d'accusations ou de condamnations répertoriées. Outre les données démographiques requises pour les deux premiers items, soit l'âge du participant et la possibilité d'une cohabitation de plus de deux ans avec un(e) conjoint(e), l'ensemble des renseignements requis pour l'évaluation provient des dossiers criminels et sont reliés à la nature des infractions répertoriées, aux condamnations reçues et au choix des victimes.

Parmi les avantages reconnus à cet instrument figurent des études qui ont permis qu'une grille de prévision du risque après 5 ans, 10 ans et 15 ans soit développée permettant qu'un résultat soit comparé et qu'un niveau de risque plus précis soit déterminé pour la récidive sexuelle et violente. Ainsi, les résultats situés entre 0 et 1 correspondent à un risque faible, ceux entre 2 et 3 à un risque moyen-

faible, entre 4 et 5 à un risque moyen-élevé et ceux situés au-delà du seuil établi à 6 correspondent à un risque élevé.

En ce qui concerne l'évaluation des variables dynamiques, les données ont été recueillies par l'entremise du SONAR développé par Hanson et Harris (2001). Cet instrument conçu pour être administré dans un délai relativement court suite à l'arrestation, est composé de deux échelles : l'échelle des facteurs stables qui présente cinq variables et l'échelle des variables aiguës qui en compte quatre. Chaque item de l'échelle est noté entre 0 et 2 selon sa correspondance au sujet évalué : pas du tout (0), correspond en partie (1) ou tout à fait (2). La version remodelée du SONAR comprend 14 catégories distinctes (6 variables pour l'échelle des facteurs stables et huit pour l'échelle des facteurs aigus) : *les influences sociales, les relations intimes, la maîtrise sexuelle de soi, les attitudes envers les infractions sexuelles, la coopération lors de la surveillance, la maîtrise de soi en générale* pour la première échelle et *l'accès aux victimes, l'effondrement émotionnel, l'écroulement des soutiens sociaux, l'hostilité, la consommation d'alcool ou de drogues, les préoccupations sexuelles, l'attitude face à la surveillance et l'établissement d'un facteur de risque unique* pour la seconde. Actuellement, les résultats de l'échelle des facteurs stables peuvent être interprétés selon trois niveaux de risque : un résultat de 0 à 4 équivaut à un risque faible, de 5 à 8 à un risque moyen et de 9 à 12 à un niveau de risque élevé. Les résultats de l'échelle des facteurs aigus ne bénéficient toutefois pas d'une grille d'interprétation du risque. Cependant, compte tenu du degré de proximité du risque mesuré sur cette échelle il

devient possible de cerner un besoin d'intervention immédiat (IM) qui peut être très utile lors du suivi dans la communauté.

Déroulement

Dans un premier temps, deux évaluateurs (étudiants du deuxième cycle du département de psychologie de l'Université de Montréal) ont complété les fiches de la Statique-99 après avoir reçu une formation des intervenants du CÉRUM sur l'évaluation des dossiers tel que présentée par Hanson et Harris dans le Manuel de cotation des facteurs statiques. Les résultats ont ensuite été transférés sous forme de fichier informatisé Excel. Afin d'assurer la fidélité des évaluations, 15% des dossiers choisis au hasard ont été cotés par les deux évaluateurs. Le pourcentage moyen d'accord inter-évaluateurs a atteint 90%. Puis, trois évaluateurs (un étudiant du second cycle du département de criminologie et deux étudiant des études supérieures du département de psychologie de l'UdeM) ont complété les fiches du SONAR selon la procédure décrite dans le Manuel de cotation de Hanson, chaque dossier a nécessité de trois à cinq heures d'étude (annexe B).

À ce stade-ci, il faut ouvrir une parenthèse pour spécifier qu'il n'a pas été possible d'effectuer des entrevues avec les agents chargés de la surveillance communautaire. Toutefois, tel que le soulignent Hanson et Harris (1998), les facteurs dynamiques évalués lors des entrevues qui ont permis le développement du SONAR étaient également notés dans les dossiers démontrant l'importance de ces derniers. De plus, en ce qui concerne la présente recherche, des notes et des rapports effectués au CÉRUM ont été consultés, rapports qui ont l'avantage d'être détaillés et

complets et de prendre en considération les résultats obtenus lors des évaluations pléthysmographiques. Par contre, afin de respecter les règles de cotation, il faut mentionner que dans les cas où les informations étaient manquantes la note attribuée fut « 0 » considérant que si la variable n'avait pas été mentionnée c'était probablement parce qu'elle n'avait pas retenu l'attention des évaluateurs et qu'elle ne bénéficiait pas d'une importance considérable ou que l'information qui s'y rapporte était impossible à obtenir.

En ce qui a trait à l'information concernant les récidivistes, le matériel considéré était celui situé le plus près possible de la récidive. Pour les non-récidivistes, les seules informations pertinentes relatives à la situation ou à l'état du sujet étaient celles recueillies avant ou peu de temps avant sa libération, aucune donnée concernant l'état ultérieur de l'individu n'était disponible. Pour les items du SONAR, le pourcentage d'accord inter-évaluateurs se situait aux alentours de 82% pour environ 15% des dossiers qui ont bénéficié d'une double évaluation, les dossiers étant choisis au hasard. Tous les résultats ont été intégrés à la banque Excel et à la synthèse globale des données judiciaires répertoriées.

Aspect éthique

Compte tenu de la nature de cette recherche à laquelle aucun participant n'a été convié en entrevue et où aucune information nominale n'est utilisée, le Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal de même que celui du Service Correctionnel du Canada ont autorisé sa réalisation malgré l'absence de consentement des participants.

Analyses statistiques

Des analyses de régression univariées impliquant des comparaisons entre différents groupes, récidivistes et non-récidivistes, et des comparaisons de moyennes comprenant des khi-carrés et des tests t basés sur un critère alpha de .15 ont d'abord été effectuées afin de déterminer les facteurs les plus fortement associés à la récidive sexuelle. Compte tenu de la nature dichotomique des variables (variables catégorielles), il était plus pertinent d'utiliser un modèle d'analyse non-paramétrique.

Dans un deuxième temps, des analyses de régression binaires ont été effectuées afin de comparer le groupe des agresseurs sexuels récidivistes au groupe des agresseurs sexuels non-récidivistes. Le but de ces analyses était d'identifier les principaux facteurs liés à la prédiction de la récidive, soit le risque estimé qu'une nouvelle offense ait été commise, en comparant les résultats obtenus auprès des récidivistes à ceux obtenus auprès des non-récidivistes, chacun des sujets des deux groupes étant appariés sur certaines caractéristiques. Les résultats comparés étaient ceux obtenus à partir des variables continues de la Statique-99, soit le total obtenu sur cette échelle même si la nature des items ne s'appliquait pas nécessairement aux deux groupes puisque cette échelle fut conçue pour mesurer le risque de récidive et que l'un des groupes comparés n'a pas présenté de récidive. Par exemple, le nombre d'offense sexuelle antérieure ne s'applique pas au groupe des non-récidivistes pour la période relative à cette étude. Puisque la Statique-99 évalue le risque de récidive sexuelle, il était possible de prédire que le groupe

contrôle devait, par définition, obtenir un résultat équivalent à 0, créant un biais favorable en faveur de la prédiction de la récidive.

Par la suite, les résultats obtenus à l'aide des évaluations faites à partir du SONAR et de ses deux sous-échelles, constituait la deuxième série de résultats comparés. La méthode d'analyse de régression hiérarchique pas à pas (stepwise) fut celle utilisée en tant que mode de sélection des variables. Malgré le fait que la variable « âge » fut retenue préalablement pour appairer les groupes, elle fut tout de même incluse en tant que groupe de données de manière à atténuer l'écart qui aurait été nul dans un appariement parfait. La variable liée au type d'agresseur sexuel n'a pas été prise en considération due à des données manquantes ou à une classification multiple de certains sujets.

Afin de déterminer les facteurs associés à la récidive, des analyses faites à partir de la stratégie de régression pour risque proportionnel de Cox ont également été effectuées (Tabachnick et Fidell, 1989). Toutes les analyses ont été considérées comme étant significatives au seuil alpha de 0.05. Les valeurs obtenues pour les moyennes sont rapportées accompagnées de l'écart-type relatif à chacune d'elle.

De plus, des analyses de survie ont été effectuées afin de déterminer l'importance des variables par rapport à la prédiction de la récidive. Les analyses de survie constituent une méthode relativement récente qui permet de tenir compte des périodes de suspension, soit les périodes où un sujet n'est pas en mesure de

commettre une nouvelle infraction sexuelle étant donné qu'il n'est plus en liberté.

Dans cette perspective, le modèle de Cox est le plus approprié.

Dans l'ensemble la durée du suivi s'est échelonnée sur une période de 47,6 mois pour le groupe des récidivistes comparativement à une durée de 41,7 mois en ce qui concerne le groupe de non-récidivistes.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

A) Comparaison des résultats obtenus entre les sujets récidivistes et les sujets non-récidivistes

Caractéristiques des échantillons :

Après avoir éliminé certains sujets à cause de données manquantes, la composition des échantillons s'est avérée être la suivante : 29 sujets pour le groupe contrôle et 27 sujets pour le groupe composé des récidivistes.

Tel que présenté dans le tableau 1, les groupes sont comparables sur les variables reliées à l'âge et à la longueur de la période de suivi donnant suite à la libération : 43,8 ans pour l'âge des non-récidivistes et 45,0 ans pour les récidivistes ($p = .59$) et 41,7 mois concernant la période de suivi des non-récidivistes et 47,6 mois pour les récidivistes ($p = .59$).

Tableau 1. Statistiques descriptives des groupes

	GROUPES	N	Moyenne	Écart-type
Âge (ans)	Non-récidivistes	29	43,8	10,8
	Récidivistes	27	45,0	10,8
Longueur du	Non-récidivistes	29	41,7	40,7
Suivi (mois)	Récidivistes	27	47,6	40,1

Le tableau 2 permet de prendre connaissance du nombre d'agresseurs sexuels composant chacune des trois catégories soit les agresseurs de femmes adultes, les pédophiles homosexuels et les pédophiles hétérosexuels et ce, en fonction des deux groupes comparés : non-récidivistes et récidivistes. Tel que présenté dans ce tableau, il est possible de constater que la proportion de chacun des trois types d'agresseurs est sensiblement comparable pour les deux groupes.

Tableau 2. Nombre d'agresseurs sexuels composant chacun des deux groupes

TYPE D'AGRESSEURS	GROUPES		TOTAL
	Non-récidivistes (%)	Récidivistes (%)	(%)
Pédophiles Hétérosexuels	11 (40,7)	6 (24,0)	17 (32,7)
Pédophiles Homosexuels	4 (14,8)	6 (24,0)	10 (19,2)
Agresseurs Femmes adultes	12 (44,4)	13 (52,0)	25 (48,1)
TOTAL	27 (100%)	25 (100%)	52 (100%)

Résultats des analyses de régression univariées

Le tableau 3 et le tableau 4 présentent les résultats des analyses univariées comparant le groupe des non-récidivistes au groupe des récidivistes pour chacune des échelles évaluant le risque potentiel de récidive. Ces résultats varient passablement selon l'échelle considérée : la moyenne des groupes étant relativement semblable en ce qui a trait à la Statique-99 mais présente une variation beaucoup plus considérable en ce qui concerne les deux échelles du SONAR. L'utilité potentielle de ces deux échelles par rapport à l'identification d'un délai « à

plus court terme » en tant que prédicteur de la récidive est probable alors qu'il n'est pas possible d'obtenir une pareille garantie à partir des éléments de la Statique-99.

Tableau 3. Présentation des moyennes et écart-types de chacun des groupes pour les trois échelles d'estimation du risque de récidive sexuelle

ÉCHELLE	GROUPES	N	Moyenne	Écart-type	Erreur Standardisée
Statique-99	Non-récidivistes	30	3,000	1,640	0,299
	Récidivistes	27	3,482	1,341	0,258
Stables	Non-récidivistes	29	5,828	2,929	0,544
	Récidivistes	27	7,926	2,093	0,403
Aiguës	Non-récidivistes	29	5,828	3,496	0,649
	Récidivistes	27	9,667	3,174	0,611

Tableau 4. Comparaison des analyses univariées pour les deux groupes en fonction des trois échelles évaluées

		<u>Test t des différences des moyennes</u>		
		<i>t</i>	df	Sig. (2-tailed)
Statique-99	Variance assumée	-1,205	55	.233
	Variance non-assumée	-1,218	54,526	.228
Stables	Variance assumée	-3,065	54	.003
	Variance non-assumée	-3,101	50,708	.003
Aiguës	Variance assumée	-4,292	54	.000
	Variance non-assumée	-4,307	53,970	.000

Par contre, le tableau 5 présente les intercorrélations obtenues à partir des trois mêmes échelles. Dans l'ensemble les résultats obtenus (SONAR et Statique-99) montrent un étalement allant de modéré à élevé (sous-échelles des variables stables et aiguës du SONAR) ce qui pourrait avoir pour conséquence de limiter la contribution respective de ces facteurs dans le contexte d'analyses de régression multivariées.

Tableau 5. Intercorrélations des variables obtenues pour le groupe des récidivistes et des non-récidivistes

		Total Statique	Total Stable	Total Aiguë	Délai	Âge
Statique-99	r Pearson	1.000	.407	.502	.251	-.207
	Sig. (2-tailed)		.002	.000	.060	.123
	N	57	56	56	57	57
Stables	r Pearson	.407	1.000	.755	-.080	-.292
	Sig. (2-tailed)	.002		.000	.560	.029
	N	56	56	56	56	56
Aiguës	r Pearson	.502	.755	1.000	.020	-.300
	Sig. (2-tailed)	.000	.000		.885	.025
	N	56	56	56	56	56
Délai	r Pearson	.251	-.080	.020	1.000	.188
	Sig. (2-tailed)	.060	.560	.885		.160
	N	57	56	56	57	57
Âge	r Pearson	-.207	-.292	-.300	.188	1.000
	Sig. (2-tailed)	.123	.029	.025	.160	
	N	57	56	56	57	57

Résultats des analyses de régression multivariées

En ce qui concerne les analyses de régression multiple, les résultats présentés au tableau 6 s'avèrent consistants par rapport à ceux obtenus à partir des analyses de régression univariées. Cependant, compte tenu des résultats présentés dans cette étude, l'échelle composée des facteurs aigus du SONAR serait la plus efficace en terme de prédicteur de la récidive sexuelle. Le fait que la Statique-99 n'ait pas été retenue est consistant avec les résultats non-significatifs obtenus sur cette échelle lors des analyses univariées comparativement à l'échelle des facteurs stables du SONAR qui s'est avérée faiblement prédictive compte tenu de la forte corrélation démontrée avec les facteurs aigus (.755).

En fait, les deux échelles composant le SONAR sont probablement tout aussi puissantes l'une que l'autre pour prédire la récidive sexuelle bien que l'échelle des facteurs aigus soit privilégiée, à ce stade-ci, par les résultats obtenus. Toutefois, il faut souligner que l'ampleur de l'écart-type obtenu sur cette échelle (tableau 3) suggère une fidélité beaucoup plus variable.

Tableau 6. Résultats des régressions multivariées comparant les récidivistes aux non-récidivistes

Variabes	Ratio	I-C 95%	p
Âge	1.05	.99 – 1.12	.13
Statique-99	.85	.51 – 1.40	.51
Stables	1.05	.74 – 1.49	.79
Aiguës	1.47	1.11 – 1.96	.008

X^2 : 18,59, dl=4, p=.0009; classe 75% des cas

Afin de mieux démontrer le pouvoir discriminant de ces échelles, de nouvelles analyses de régression univariées ont été effectuées (khi-carré) pour comparer les deux groupes. Les résultats de ces analyses suggèrent que la moitié des items de l'échelle des facteurs stables du SONAR de même que la moitié des items de l'échelle des facteurs aigus discriminent avec succès chacun des deux groupes : les items de l'échelle des facteurs stables sont le contrôle des pulsions sexuelles ($p < .0001$), l'attitude permissive envers les offenses sexuelles ($p < .0001$) et le contrôle de soi en général ($p < .0001$). En ce qui concerne les items de l'échelle des facteurs aigus c'est sur l'accès aux victimes ($p < .0001$), l'hostilité ($p = .007$), la consommation d'alcool et/ou de drogue ($p = .003$) et les préoccupations sexuelles ($p = .002$) qu'il faut porter un intérêt particulier selon les résultats.

Par contre, aucun item de la Statique-99 ne permet de faire une telle distinction. Cette différence que présente les résultats des deux échelles évaluées (Statique-99 et SONAR) pourrait être imputable à la nature même des items qui ne cernent pas les mêmes domaines du comportement. En effet, la Statique-99 évalue

des facteurs faisant partie du passé de l'individu et envers lesquels il est impossible d'effectuer la moindre action alors que le SONAR évalue des facteurs plus « actifs » c'est-à-dire des facteurs directement impliqués dans l'acte criminel et sur lesquels il est possible d'opérer une action volontaire en travaillant sur les aspects identifiés ou en développant des habiletés à exercer un certain contrôle volontaire sur ces caractéristiques personnelles.

B) Analyses de régression selon le modèle hiérarchique de Cox en fonction des facteurs liés à l'intervalle de temps précédent la récidive

Les analyses effectuées à partir de l'échantillon des 73 récidivistes, dont l'âge moyen se situait aux alentours de 45,6 ans ($\pm 9,9$ ans) montrent qu'une seule des quatre variables incluse dans les analyses serait reliée à l'occurrence de voir survenir une nouvelle offense sexuelle, cette variable étant celle reliée à l'âge de l'agresseur sexuel. Le tableau 7 présente les résultats obtenus pour les différentes variables à l'étude de même que le ratio de ,93 qui indique qu'en moyenne, chaque nouvel anniversaire correspond à une diminution du risque de récidive de 7%.

Par conséquent, il devient possible de faire un certain rapprochement pouvant se traduire en terme de coefficient de corrélation, entre l'âge et les items constituant l'échelle des facteurs aigus du SONAR. En fait, cette corrélation est de $-.40$ ($n = 72$, $p = .001$) ce qui signifie que plus les sujets sont jeunes plus les résultats obtenus à l'échelle des facteurs aigus sont élevés. Ces résultats sont cohérents avec l'idée voulant que la récidive sexuelle soit plus fréquente chez les sujets plus jeunes de la population qui sont aussi ceux qui montrent les signes les plus évidents de risque de récidive sexuelle lors des évaluations formelles.

Tableau 7. Résultats des analyses de régression logistique comparant les sujets récidivistes aux non-récidivistes en fonction des variables pouvant être reliés à la récidive sexuelle

Variabes	Ratio	I-C 95%	p
Âge	.93	.90 - .97	.0005
Statique-99	1.03	.86 – 1.24	.72
Stables	1.01	.91 – 1.12	.81
Aiguës	1.02	.84 – 1.24	.83

Finalement, l'ensemble des résultats obtenus dans cette recherche permet d'avancer trois grandes conclusions concernant la prédiction de la récidive sexuelle chez les agresseurs sexuels :

- 1) Les résultats obtenus par le SONAR semblent supérieurs à ceux de la Statique-99 relativement à la prédiction du risque de récidive sexuelle chez les agresseurs sexuels.
- 2) L'échelle des facteurs aigus composant le SONAR semble produire de meilleurs résultats que ceux obtenus à partir de l'échelle des facteurs stables de ce même instrument.
- 3) L'âge de l'agresseur sexuel semble être le facteur le plus important pour prédire la récidive sexuelle chez les agresseurs sexuels.

En ce qui concerne le dernier point lié à l'âge de l'agresseur par rapport au risque de récidive, il faut ajouter que la comparaison du groupe des sujets non-récidivistes au groupe des sujets récidivistes ne permet pas de mettre en évidence ce résultat. Toutefois, il faut souligner que le fait que les deux groupes aient été appariés sur la variable relative à l'âge entre autres vient, par le fait même, annuler la présence de cet effet. Cependant, la mise en évidence des résultats obtenus à partir de l'échelle des facteurs aigus du SONAR voulant que celle-ci soit la plus efficace en terme d'évaluation et de prédiction du risque de récidive sexuelle s'avère certainement un élément complémentaire démontrant l'importance de cette variable en tant que prédicteur du niveau de risque encouru par un sujet. En effet, les résultats les plus élevés obtenus au SONAR sont ceux des sujets les plus jeunes qui sont, par le fait même, plus actifs, plus impulsifs, moins matures et peut-être aussi ceux qui ont le moins bénéficié des programmes thérapeutiques institutionnels ou communautaires offerts à leur égard pour diminuer le risque de voir survenir un nouveau passage à l'acte se traduisant en terme d'agression sexuelle.

Discussion

Donnant suite aux analyses effectuées à partir de l'évaluation des variables statiques utilisant la Statique-99 et des variables dynamiques effectuées par l'entremise du SONAR il est important d'ajouter certaines considérations aux résultats présentés. Tout d'abord, les résultats issus de l'étude des variables statiques ne sont pas ceux auxquels on était en droit de s'attendre étant donné qu'ils ne discriminent pas les groupes étudiés de manière significative malgré le fait qu'ils correspondent à ceux qui étaient prévus lorsque l'instrument est appliqué aux 73 récidivistes : 23 sujets obtiennent un résultat de six ou plus ce qui correspond à une corrélation de .32 par rapport à la récidive. Si ce dernier résultat appuie notre première hypothèse, il ne permet pas de comprendre pourquoi l'instrument ne montre pas une pareille efficacité lorsque appliqué aux deux groupes appariés. Ces résultats sont d'autant plus surprenants que, selon Hanson, les résultats obtenus à cette échelle vont généralement de pair avec ceux des variables stables, ce qui n'est pas mis en évidence dans la présente étude. De plus, toujours selon Hanson, dans l'éventualité où les résultats de ces deux échelles sont divergents, c'est à l'échelle des variables statiques qu'il faut s'en remettre lors de l'évaluation car ces dernières sont beaucoup plus documentées et leur validité est reconnue depuis bon nombre d'années leurs accordant une importance supérieure. Or, en ce qui a trait à cette recherche, il serait difficile de se fier à ces variables puisqu'elles ne permettent pas de différencier les deux groupes concernés avec un écart suffisant.

Cependant, à la lumière des résultats obtenus à partir des variables statiques il est possible d'apporter certaines nuances afin de mieux comprendre les

résultats présentés. Tout d'abord il faut mentionner que bon nombre de non-récidivistes sexuels présentaient des cas de récidives générales ou violentes à leur dossier, récidives qui n'ont pas été considérées étant donné que seul les nouveaux délits sexuels importaient pour cette recherche. Ce premier constat permet de comprendre le rapprochement entre les résultats obtenus chez les deux groupes et ce, d'autant plus que la Statique-99 permet de cerner les composantes violentes reliées à cette récidive lors de l'évaluation. Selon Hanson et Harris (2001), la déviance sexuelle et le mode de vie criminelle sont tous deux liés au risque de récidive. Or, tel qu'observé par Cusson et Proulx (1999) pour d'autres études, certains variables communes permettent de mesurer le risque de récidive violente et le risque de récidive sexuelle tels le fait d'être jeune, célibataire, de sexe masculin, de faire preuve de comportements violents et de choisir pour victimes des connaissances sans lien de parenté, ces caractéristiques constituant la partie commune de la Statique-99 évaluant la récidive violente et sexuelle. Aussi, sur les dix items composant la Statique-99, il ne s'en trouve que cinq qui s'adressent directement aux récidivistes sexuels, les autres pouvant être partagés par l'ensemble des sujets. De plus, plusieurs variables composant la Statique-99 ont servi à l'appariement des groupes rendant l'évaluation de leur différence caduque puisqu'elles étaient équivalentes dès le départ influençant ainsi les résultats. En ce qui concerne ce dernier point, il serait intéressant de refaire les analyses en pondérant les résultats de manière à annuler ces variables et comparer uniquement les résultats de celles pouvant rendre compte des différences entre les groupes en ce qui concerne la récidive sexuelle. Toutefois, étant donné que plusieurs de ces

variables sont communes aux deux groupes il est peu probable que les résultats obtenus à partir des autres facteurs s'avèreraient significatifs.

En ce qui concerne les résultats obtenus à partir de l'évaluation des variables dynamiques, les conclusions se sont avérées plus intéressantes. En effet, les résultats issus de l'échelle des variables stables du SONAR de même que ceux obtenus à partir de l'échelle des variables aiguës permettent de conclure que ces variables discriminent de manière significative les individus des deux groupes identifiant les récidivistes des non-récidivistes et confirmant du même coup la deuxième hypothèse bien que les analyses n'offrent pas de résultats pour l'échelle globale. En ce qui concerne les variables stables, les résultats démontrent un écart suffisant entre les deux groupes évalués pour discriminer les récidivistes des non-récidivistes : 7,926 pour les premiers comparativement à 5,828 pour les seconds. En ce qui a trait à ce premier groupe de variables, c'est surtout à la difficulté de contrôle des pulsions sexuelles, à l'attitude permissive envers les offenses sexuelles et au contrôle général de soi qu'il faut s'en remettre afin d'identifier les récidivistes.

De plus, les résultats démontrent également la supériorité des variables aiguës quant à leur capacité de discriminer les groupes confirmant ainsi la troisième hypothèse : les moyennes étant de 5,828 pour les non-récidivistes et de 9,667 pour les récidivistes. Cependant, tel que souligné par Hanson les variables aiguës sont plus inconsistantes et plus fluctuantes exprimant surtout un moment d'exacerbation de caractéristiques existantes préalablement chez un individu. Étant donné que les variables aiguës sont reconnues pour être reliées principalement au passage à

l'acte, il n'est pas surprenant que leur présence soit mise en évidence lors de cette étude car elles sont les principales responsables des comportements pour lesquels les individus ont été appréhendés. Toutefois, les résultats affichent également des écart-types beaucoup plus considérables (3,496 pour les non-récidivistes et 3,174 pour les récidivistes) démontrant ainsi la grande variabilité de ces variables et leur manque de consistance dans le temps, ce qui les rend par le fait même beaucoup moins fiables bien qu'utiles lors du suivi communautaire en tant qu'indice du risque à très court terme, voire immédiat. En ce qui a trait à ce dernier groupe de variables, c'est principalement aux items associés à l'accès aux victimes, à l'hostilité, à la consommation d'alcool et/ou de drogue et aux préoccupations sexuelles qu'il faut s'en remettre pour évaluer le risque de récidive sexuelle à très court terme.

Finalement, par rapport à l'identification des variables les plus fortement associées à la récidive sexuelle, les résultats confirment ceux présentés par d'autres voulant que l'âge soit la principale variable concernée. Ce constat est cohérent avec le fait que les sujets plus jeunes sont aussi ceux qui sont les plus actifs, les plus impulsifs et aussi les moins matures. Ces sujets sont aussi ceux qui ont le moins bénéficié des thérapies offertes aux individus qui sont au prise avec une problématique de déviance sexuelle que celle-ci soit reliée à la pédophilie ou à l'agression commise envers des femmes adultes. Ce sont également ceux dont les pulsions sexuelles sont les plus prégnantes d'où la grande difficulté à les contrôler. Il se peut également que les sujets plus jeunes aient plus de difficulté à limiter leur consommation d'alcool ou de drogue conduisant à une plus grande désinhibition lorsqu'ils sont en état d'ébriété vue l'importance des pulsions.

En ce qui concerne les autres variables prévues par la quatrième hypothèse, seule la déviance sexuelle semble prendre une importance considérable compte tenu des résultats présentés pour les variables relatives à la difficulté de contrôle des pulsions sexuelles, à l'attitude permissive envers les offenses sexuelles, au contrôle général de soi, aux préoccupations sexuelles excessives et à l'accès aux victimes dont les résultats peuvent être engendrés par une déviance sexuelle sous-jacente.

Par ailleurs, il faut mentionner certaines mises en garde à l'endroit des variables dynamiques. En effet, si l'ensemble des résultats qui s'y rapportent est concluant, il faut tout de même faire preuve de prudence avant de conclure. En effet, si ces variables sont susceptibles d'identifier des indices d'amélioration quant au risque que représente un individu à court terme ces mêmes variables pourraient être l'objet d'une détérioration rapide rendant la mesure beaucoup moins fiable en ce qui concerne l'évaluation de la dangerosité expliquant la recommandation formulée par Hanson à leur endroit donnant préséance aux variables statiques. Tel que mentionné précédemment les évaluations effectuées à partir des variables aiguës peuvent changer rapidement exprimant une composante préexistante mais restée latente jusque-là et il se pourrait que les variables stables soient également influençables dans un délai relativement court modifiant d'autant les conclusions formulées et ce, sans compter le fait qu'un agresseur réintroduit dans la communauté doit affronter des situations pour lesquelles il était à l'abri lors de l'incarcération.

Par ailleurs, si les résultats obtenus lors de la présente étude s'avèrent intéressants en ce qui concerne l'évaluation des variables dynamiques il ne sont pas exempts de limites pour autant : par exemple, il est difficile de généraliser les conclusions à d'autres populations tel les adolescents, les femmes incarcérées ou les agresseurs traités en milieu psychiatrique par exemple étant donné que ces derniers ne sont pas représentés dans l'échantillon étudié. En ce domaine, d'autres études seraient nécessaires afin de démontrer l'aptitude du SONAR à prédire la récurrence tout aussi efficacement envers ces différentes populations qui pourraient tout aussi bien être davantage concernées par d'autres caractéristiques inhérentes à leur statut ou à leur état.

Afin d'améliorer les résultats et par le fait même la validité externe, il serait peut-être souhaitable de prendre en considération un plus grand nombre de variables dans le but d'obtenir un instrument pouvant répondre à l'ensemble des caractéristiques de chacun des délinquants sexuels évalué et ainsi en identifier un plus grand nombre, l'hétérogénéité de cette population oblige à la prudence. En effet, plusieurs variables répertoriées dans la littérature demeurent absentes par rapport aux échelles présentées. Parmi celles-ci figurent l'âge des victimes, la gravité des délits répertoriés, l'indice de déviance sexuelle, le sexe de l'agresseur, les abus sexuels subis dans l'enfance, le type d'éducation reçue et/ou l'harmonie familiale, la présence d'une relation négative avec la figure maternelle (ou paternelle), le travail, les aptitudes sociales (confiance en soi, empathie), la présence d'un trouble de personnalité (antisociale ou narcissique entre autre), le type de défenses utilisées (dénier, minimisation, rationalisation), la motivation

démontrée au changement, les activités de loisirs, le comportement démontré lors de la détention, les manquements aux conditions de libération, les antécédents de délinquance à l'adolescence et dans l'enfance et les aptitudes intellectuelles entre autres.

De plus, étant donné que tous les items composant un instrument ne sont pas nécessairement documentés dans les dossiers individuels, il serait souhaitable que les résultats soient interprétés en fonction d'une pondération effectuée selon les variables identifiées dans la documentation relative aux sujets. Il ne faudrait pas négliger non plus la possibilité d'effectuer des recherches qualitatives (exploratoires reliées à des études de cas) pour mieux cerner les variables qui sous-tendent ces comportements déviants. Aussi, les variables évaluées devraient être définies le plus opérationnellement possible afin d'éviter toute ambiguïté lors des évaluations, assurer la fidélité inter-évaluateurs et permettre les comparaisons ultérieures avec d'autres études. Il pourrait également être utile d'étaler les résultats sur une échelle plus étendue (entre un et trois ou cinq par exemple) afin de nuancer davantage les indices obtenus tant en ce qui a trait à l'amélioration qu'à la détérioration de l'état de la personne évaluée. Dans le même ordre d'idée, il serait pertinent d'effectuer des évaluations avant la libération puis régulièrement par la suite augmentant d'autant la qualité du suivi, aux six mois par exemple et ce, surtout lorsqu'un individu est jeune et célibataire afin de prévenir le risque de récidive sexuelle. Une telle procédure permettrait également de vérifier le maintien des acquis et de répéter un traitement le cas échéant.

En résumé, le domaine de l'évaluation est encore jeune et plusieurs études restent à faire avant d'obtenir des instruments dont la validité prédictive permettra de cibler tous les récidivistes sexuels de toutes les catégories potentielles. De plus, tous les outils devraient être validés avec des études prospectives afin d'assurer leur efficacité sur différents échantillons ce qui pourrait modifier sensiblement les résultats. Ainsi, on ne peut que constater l'ampleur et la complexité du domaine de l'évaluation d'une clientèle qui se veut aussi disparate que celle des délinquants sexuels et dont l'instabilité fait partie intégrante des caractéristiques qui les définissent compte tenu des facteurs d'inadaptation qui les qualifient.

Conclusion

Depuis les vingt dernières années, les agressions sexuelles sont considérées comme étant l'une des formes de criminalité les plus violentes et le nombre de causes qui s'y rapportent porté devant les tribunaux est en constante augmentation. En Amérique du Nord, cette problématique est principalement associée à un trouble fonctionnel de la relation à l'autre où l'affection se confond à l'agression, le rapprochement sexuel à une recherche de pouvoir et de domination de l'homme sur la femme ou l'enfant (Aubut, 1993). En faisant abstraction des facteurs biologiques pouvant sous-tendre et maintenir les comportements sexuels déviants, certains facteurs attribuables aux domaines psychologiques ou sociaux ont été identifiés jusqu'à ce jour. L'importance de cerner l'ensemble des facteurs possiblement responsables du développement et du maintien de ces comportements ne fait aucun doute dans l'esprit de tous et chacun étant donné que c'est par l'entremise de ce processus que des actions efficaces et concertées pourront être posées entre les différents domaines impliqués de manière à mieux traiter la problématique et diminuer le risque de récidive sexuelle.

L'étendue des facteurs associés à la déviance sexuelle étant relativement vaste, chaque sujet identifié peut présenter des combinaisons différentes d'où la difficulté à identifier et traiter adéquatement les individus concernés. S'il est vrai que la consommation d'alcool ou de drogue par exemple peut favoriser ou provoquer la désinhibition sexuelle nécessaire au passage à l'acte, ces facteurs ne sont certes pas responsables à eux seuls des comportements d'agression sexuelle puisqu'il est reconnu que l'usage chronique de ces substances entraîne plutôt l'impuissance

(Pinard, 1993) d'où l'importance de poursuivre les études afin d'identifier les composantes personnelles associées à la délinquance sexuelle. L'évaluation constitue certainement un moyen utile pour parvenir à cette fin puisque c'est par l'entremise de l'évaluation des différentes sphères fonctionnelles (personnelle, sociale, sexuelle) que les variables auxquelles nous avons recours actuellement ont été identifiées permettant le développement d'instruments métrologiques de plus en plus adaptés à la mesure de la problématique.

À la lumière des résultats obtenus jusqu'à présent, deux types de variables ont été retenus démontrant toutes deux leur utilité. Dans la présente recherche, les variables dynamiques ont présenté un niveau de validité supérieur, résultat pouvant s'expliquer de différentes manières. Tout d'abord, deux difficultés peuvent être responsables en partie des résultats obtenus (Bélanger, 1994) : la première est relative au faible taux de base de la récidive sexuelle faisant en sorte qu'il est difficile de constituer des échantillons suffisamment volumineux pour que les résultats s'avèrent significatifs dans un court laps de temps confirmant du même coup la raison d'être des recherches rétrospectives permettant d'obtenir des indices statistiques significatifs sur des délais plus longs à partir d'échantillon plus volumineux. Actuellement, le faible taux de base connu fait en sorte qu'il y a moins de risques de se tromper en prédisant qu'aucun individu ne récidivera qu'en prédisant l'inverse. La seconde difficulté provient du manque de connaissance en ce qui a trait aux variables reliées à la récidive sexuelle bien qu'un pas important ait été franchi en ce domaine. Ainsi, l'identification de nouvelles variables pourrait permettre de maximiser les résultats et d'augmenter le niveau de validité des

instruments en ce qui concerne l'identification du risque de récidive sexuelle lors de l'évaluation des délinquants sexuels. Aussi, la difficulté à identifier les variables qui interviennent dans la récidive sexuelle fait en sorte qu'il devient impératif de valider les instruments sur plusieurs populations avant de conclure à leur efficacité puisque les caractéristiques cernées sur les échantillons doivent être suffisamment opérationnelles pour cerner l'ensemble des manifestations comportementales possibles qualifiant d'autres échantillons tout en étant suffisamment précises pour discriminer les récidivistes des non-récidivistes de la population générale.

Actuellement, les analyses démontrent que les variables dynamiques possèdent une force prédictive suffisante, voire supérieure à celle obtenue à partir des variables statiques pour évaluer le risque de récidive encouru chez les agresseurs sexuels. Toutefois, il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats tel que le démontrent ceux recueillis par les facteurs aigus qui semblent particulièrement efficaces lors de la prédiction de la récidive mais dont l'aptitude vise à cerner un état passager ou transitoire, état pouvant être imputable au haut degré d'impulsivité dont ces individus font généralement preuve. Par contre, tel que le mentionne Hanson, les facteurs stables s'avèrent beaucoup plus fiables compte tenu de leur plus grande constance dans le temps de sorte qu'ils sont beaucoup plus utiles pour anticiper le risque de récidive à l'intérieur d'un délai raisonnable ce qui ne veut pas dire non plus qu'ils sont immuables, d'où l'importance de bien définir ces items afin de mieux cerner les domaines auxquels ils se rapportent et de refaire les évaluations régulièrement.

Dans le même ordre d'idée, puisque l'âge est retenu comme étant la variable la plus puissante pour prédire la récidive sexuelle et que, par conséquent, les sujets les plus jeunes sont les plus à risque étant par nature plus actifs, plus impulsifs, moins matures et qu'ils sont aussi ceux qui ont le moins bénéficié des programmes d'intervention pour agresseurs sexuels, il est important de toujours tenir compte de cette variable au niveau des facteurs statiques et des conséquences qu'elle entraîne généralement sur l'échelle des facteurs dynamiques.

Par ailleurs, les agresseurs sexuels ne forment pas un groupe homogène certains pouvant être qualifiés de dangereux voire de très dangereux alors que d'autres auront été tentés par une occasion ou auront été entraînés par un état émotif ou une situation passagère et seront peu tentés de récidiver et ce, surtout si la sentence a l'effet dissuasif attendu. Ainsi, tel que le soulignent Hanson, Scott et Steffy (1995), l'identification de plusieurs sous-groupes d'agresseurs sexuels met en évidence le besoin de recourir à différentes méthodes d'évaluation et de traitement afin de reconnaître et traiter chacun d'entre eux en fonction de ses prédispositions personnelles, la spécialisation des délits nécessitent une spécialisation tout aussi grande des instruments d'évaluation qui s'y rapportent.

De plus, il ne faut pas oublier que la précision des évaluations est d'autant plus importante que des mesures particulières sont mises en place par le législateur selon les problématiques concernées, les crimes à caractère sexuel faisant partie des délits les plus dangereux et probablement les plus coûteux pour la société. Toutefois, il faut prendre en considération le fait que tout individu est susceptible de

changer pour une raison ou pour une autre à un moment ou à un autre et les instruments d'évaluation doivent être sensibles à ces changements puisqu'ils affectent directement les mesures concernées.

De plus, il faut retenir que les instruments de prédiction utilisés actuellement ne peuvent en aucun temps donner de certitude concernant les futurs agissements d'un individu car ce sont des outils d'évaluation et il est important de les concevoir comme tel avec les limites que cela implique. Par contre, les instruments utilisés peuvent être d'un grand recours lors de la remise en liberté tant pour déterminer à quel moment libérer un individu que pour mettre en place des moyens de surveillance adéquats et éviter, autant que faire se peut, qu'il y ait de nouvelles victimes.

Aussi, pour identifier de nouvelles variables il serait intéressant d'effectuer des recherches qualitatives ouvrant de nouvelles perspectives afin de mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent les passages à l'acte et ce, tels qu'ils sont subjectivement vécus par les délinquants sexuels qui sont les premiers concernés relativement à cette problématique.

De plus, compte tenu du travail effectué lors de la présente étude, il ne faudrait pas négliger d'étudier l'utilité potentielle d'un instrument offrant une grille de cotation plus étendue permettant que des résultats plus nuancés soient obtenus au niveau des changements produits chez chacun des sujets évalués. Il faudrait également préciser les facteurs évalués afin de réduire les risques d'erreurs dues à

l'interprétation ou à la part de subjectivisme à laquelle chacun est susceptible de faire preuve lors de l'évaluation.

Par ailleurs, malgré les difficultés engendrées par l'usage de plusieurs outils et la multiplication des variables à prendre en considération, d'ici à ce que soit développé un instrument intégrant l'ensemble des facettes devant être évaluées toute évaluation devrait tenir compte des variables statiques et des variables dynamiques puisqu'elles permettent d'effectuer des lectures complémentaires relativement à un cas et ce, en fonction du but recherché. À ce sujet, les résultats de la présente recherche confirment la validité du SONAR et encourage son utilisation lors des évaluations. Il est également permis d'avancer, à ce stade-ci, que le SONAR s'avère techniquement supérieur à la Statique-99 pour cerner le risque de récidive sexuelle chez les agresseurs sexuels, les variables sélectionnées pouvant être plus représentatives en regard de la problématique. De même, les modifications apportées à la Statique-99 devenue la Statique-2002 (Hanson et Thornton, 2003) pourront certainement ajouter à la qualité des résultats obtenus avec cet instrument faisant en sorte que ces deux outils aient leur utilité distincte.

En somme, la présentation de résultats issus de plusieurs mesures adoptant des points de vue différents devraient offrir de meilleures garanties quant au pronostic formulé concernant la dangerosité et le risque de récidive en matière de délits sexuels et permettre de préciser les recommandations émises lors de la remise en liberté. Évidemment, la multiplication des procédures entraîne des coûts supplémentaires mais parler de budget semble de bien mauvais goût lorsque des

vies humaines sont concernées et ce, sans parler des sommes requises pour la gestion du système carcéral, du système judiciaire et du système social.

Bref, la prédiction de la récidive sexuelle issue de l'évaluation actuarielle telle qu'elle est proposée présentement est un processus complexe dont le développement n'est pas terminé. Nous sommes encore loin du jour où nous pourrions étayer nos conclusions de même que toutes les décisions concernant un agresseur sexuel sur le résultat d'un seul instrument et, d'ici là, le jugement clinique sera toujours nécessaire pour interpréter, nuancer et faire la synthèse de l'ensemble des résultats et observations effectuées au moment des évaluations. De toute évidence, l'étude de la récidive chez les agresseurs sexuels de même que celle des variables qui lui sont associées est un sujet qui n'est pas encore complètement maîtrisé bien que les dernières recherches effectuées en ce domaine s'avèrent prometteuses.

Dans cette optique, il devient impératif de se donner les moyens techniques adéquats pour évaluer la dangerosité et le risque de récidive chez les délinquants sexuels. À ce titre, une étude de Hanson et Bussière (1998) démontre que les agresseurs sexuels qui acceptent la responsabilité de leurs actions, qui expriment certains remords et qui complètent le traitement recommandé constituent le groupe le moins susceptible de récidiver sexuellement comparativement à ceux qui nient leurs problèmes et qui résistent aux changements induits par les méthodes thérapeutiques, d'où l'importance d'accorder une attention particulière aux variables qui peuvent être influencées ou varier suite à des interventions thérapeutiques. Ceci

signifie qu'une évaluation initiale, basée sur les facteurs statiques peut-être modifiée par les changements mesurés à partir des facteurs dynamiques lors de l'évaluation. Mais, il ne faut pas oublier non plus que la participation à des programmes thérapeutiques peut favoriser une remise en liberté anticipée et constituer une motivation suffisante pour que les individus appréhendés s'y inscrivent, ce qui est loin de garantir la réussite du traitement.

En somme, l'évaluation du risque de récidive sexuelle doit nécessairement passer par l'évaluation du dossier et des offenses antérieures mais aussi par l'évaluation du fonctionnement actuel en prenant en considération le travail effectué par rapport à la problématique sexuelle et du cheminement réalisé par un individu pour contrôler ou contrer son fonctionnement sexuel déviant d'où l'importance d'utiliser plusieurs instruments d'évaluation du risque lors de l'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive sexuelle chez les agresseurs sexuels.

Références

Abel, G. G., Becker, J. V., Mittelman, M., Cunningham-Rathner, J., Rouleau, J.-L. & Murphy, W. D. (1987). Self-report sex crimes of nonincarcerated paraphiliacs. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 2(1), 3-25.

Abel, G. G., Becker, J. V., Cunningham-Rathner, J., Mittelman, M. & Rouleau, J.L. (1988). Multiple paraphilic diagnoses among sex offenders. Dans *Bulletin of the American Academy of Psychiatry and Law*, 16, 153-168.

Aubut, J. (1993). L'évaluation clinique. Dans *Les agresseurs sexuels : Théorie, évaluation et traitement*. Canada : Québec, Éditions De La Chenelière/McGraw-Hill.

Aubut, J. (1996). *Le rôle du témoin expert : Détermination de la culpabilité chez l'agresseur sexuel*. Canada : Québec, Éditions De La Chenelière/McGraw-Hill.

Aylwin, A. S., Clelland, S. R., Kirkby, L., Reddon, J. R., Studer, L. H. & Johnston, J. (2000). Sexual offense severity and victim gender preference. Dans *International Journal of Law and Psychiatry*, 23(2), 113-124.

Bagley, C. & McDonald M. (1984). Adult mental health sequels of child sexual abuse, physical abuse and neglect in maternally separated children. Dans *Canadian Journal of Community Mental Health*, 3(1), 15-26.

Bagley, C., Wood, M. & Young, L. (1994). Victim to abuser : Mental health and behavioral sequels of child sexual abuse in a community survey of young adult males. Dans *Child Abuse & Neglect*, 18(8), 683-697.

Barbaree, H. E. et Marshall, W. L. (1988). Deviant sexual arousal, offense history, and demographic variables as predictors of reoffense among child molester. Dans *Behavioral Sciences & Law*, 6(2), 267-280.

Barbaree, H. E., Seto, M. C. et Maric, A. (1996). *Caractéristiques des délinquants sexuels, réaction au traitement et décisions de mise en liberté à la Clinique du comportement sexuel de Warkworth*. Ottawa, Ministère du solliciteur général du Canada.

Barsetti, I., Earls, C. M., Lalumière, M. L. & Bélanger, N. (1998). The differentiation in intrafamilial and extrafamilial heterosexual child molesters. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 13(2), 275-286.

Beauregard, E. & Proulx, J. (2002). Profiles in the offending process of nonserial sexual murderers. Dans *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 46(4), 386-399.

Beech, A., Friendship, C., Erikson, M. & Hanson, R. K. (2002). The relationship between static and dynamic risk factors and reconviction in sample of U.K. child abusers. Dans *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 14(2), 155-167.

Bélangier, N. (1994). *La prédiction de la récidive chez un groupe d'agresseurs sexuels*. Thèse de doctorat inédite. Québec : Université de Montréal.

Beltrami, E. & Couture, N. (1988). Paraphilie et trouble de l'identité sexuelle. Dans Lalonde, P. & Grunberg, F., *Psychiatrie Clinique*. Canada : Québec, Éditions Gaëtan Morin.

Boer, D. P., Wilson, R. J., Gauthier, C. M. & Hart, S. D. (1997). Assessing risk of sexual violence : Guidelines for clinical practice. Dans Webster, C. & Jackson. M. A., *Impulsivity : Theory, Assessment, and Treatment*. New York, London : Guilford Press.

Bonin, J.-P. & Gravel, E. (1996). Le témoignage des experts dans les procès de crimes à caractère sexuel. Dans Aubut, J., *Le rôle du témoin expert : Détermination de la culpabilité chez l'agresseur sexuel*. Canada : Québec, Éditions De La Chenelière/McGraw-Hill.

Bourgoin, S. (1999). *Serial Killers : Enquête sur les tueurs en série*. Paris : Bernard Grasset.

Bourgoin, S. (2003). *Les sérial killers sont parmi nous*. Paris : Albin Michel.

Brière, J. & Runtz, M. (1993). Childhood sexual abuse : Long-term sequelae and implications for psychological assessment. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 8(3), 312-330.

Brown, S. L. & Forth, A. E. (1997). Psychopathy and sexual assault : Static risk factors, emotional precursors, and rapist subtypes. Dans *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 65(5), 848-857.

Burgess, A. W., Hartman, C. R., Ressler, R. K., Douglas, J. E. & McCormack, A. (1986). Sexual homicide a motivational model. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 1(3), 251-272.

Chazaud, J. (1973). *Les perversions sexuelles*. France : Toulouse, Éditions Privat.

Côté, G. (2001). Les instruments d'évaluation du risque de comportements violents : mise en perspective critique. Dans *Criminologie*, 34(1), 31-45.

Côté, G., Hodgins, S., Toupin, J. & Pham, T. H. (2000). Psychopathie et comportements violents. Dans Pham, T. H. & Côté, G., *Psychopathie : Théorie et Recherche*, France : Presses Universitaires du Septentrion.

Dempster, R. J. & Hart, S. D. (2002). The relative utility of fixed and variable risk factors in discriminating sexual recidivists and nonrecidivists. Dans *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 14(2), 121-138.

Doren, D. M. (1998). Recidivism base rates, predictions of sex offender recidivism, and the « sexual predator » commitment laws. Dans *Behavioral Sciences and the Law*, 16, 97-114.

Earls, C., Aubut, J., Laberge, J., Bouchard, L., Castonguay, L. G. et McKibben, A. (1989). Étude descriptive des délinquants sexuels. Dans *Revue Québécoise de Psychologie*, 10(2), 30-40.

Ellis, L. (1991). A synthesized (biological) theory of rape. Dans *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(5), 631-642.

Firestone, P., Bradford, J. M., McCoy, M., Greenberg, M. & Curry, S. (1999) (p.24)

Firestone, P., Bradford, J. M., McCoy, M., Greenberg, M., Curry, S. & Larose, M. R. (2000). Prediction of recidivism in extrafamilial child molesters based on court-related assessments. Dans *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 12(3), 203-221.

Firestone, P., Bradford, J. M., Greenberg, D. M. & Sarran, G. A. (2000). The relationship of deviant sexual arousal and psychopathy in incest offenders, extrafamilial child molesters, and rapists. Dans *Journal of American Academy of Psychiatry and Law*, 28, 303-308.

Furby, L., Weinrott, M. R. & Blackshaw, L. (1989). Sex offender recidivism : A review. Dans *Psychological Bulletin*, 105(1), 3-30.

Gendreau, P., Little, T. & Coggins, C. (1996). A meta-analysis of predictors of adult offender recidivism : What works ! *Criminology*, 34, 575-607.

Giguère, G. (2002). *La scandaleuse Nouvelle-France : Histoires scabreuses et peu édifiantes de nos ancêtres*. Canada : Québec, Éditions Stanké.

Greenberg, D., Bradford, J., Firestone, P. & Curry, S. (2000). Recidivism of child molesters : A study of victim relationship with the perpetrator. Dans *Child Abuse & Neglect*, 24(11), 1485-1494.

Hall, G. C. (1995). Sexual offender recidivism revisited : A meta-analysis of recent treatment studies. Dans *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 63(5), 802-809.

Hall, G. C., Hirschman, R. & Beutler, L. E. (1991). Introduction to special section on theories of sexual aggression. Dans *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(5), 619-620.

- Hall, G. C. & Proctor, W. (1987). Criminological predictors of recidivism in a sexual offender population. Dans *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 55(1), 111-112.
- Hanson, R. K. (2002). Recidivism and Age : Follow-up data from 4 673 sexual offenders. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 17(10), 1046-1062.
- Hanson, R. K. (2001). L'âge et la récidive sexuelle : Une comparaison des violeurs et des agresseurs d'enfants. Ottawa, Ministère du solliciteur général du Canada, 2001-01.
- Hanson, R. K. (2000). Risk Assessment. Pour *The Association for the Treatment of Sexual Abuser*, 1-11.
- Hanson, R. K. (1997). *Établissement d'une échelle actuarielle sommaire du risque de récidive sexuelle*. Ottawa, Ministère du solliciteur général du Canada, 1997-04.
- Hanson, R. K. & Bussière, M. T. (1998). Predicting relapse : A meta-analysis of sexual offender recidivism studies. Dans *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 66(2), 348-362.
- Hanson, R. K. & Bussière, M. T. (1996). Les prédictors du risque chez les délinquants sexuels : résumé des résultats de recherche. Dans *FORUM, recherche sur l'actualité correctionnelle*, 8(2), 11-13.
- Hanson, R. K. & Harris, A. J. R. (2001). A structured approche to evaluating change among sexual offenders. Dans *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 13(2), 105-122.
- Hanson, R. K. & Harris, A. J. R. (2000a). Where should we intervene? Dynamic predictors of sexual offense recidivism. Dans *Criminal Justice and Behavior*, 27(1), 6-35.
- Hanson, R. K. & Harris, A. (2000b). *L'échelle d'évaluation des besoins des délinquants sexuels (SONAR) : Une méthode permettant de mesurer le changement de niveau de risque*. Ottawa. Ministère du solliciteur général du Canada, 2000-01.
- Hanson, R. K. & Harris, A. (1998). *Les prédictors dynamiques de la récidive sexuelle*. Ottawa, Ministère du solliciteur général du Canada, 1998-01.
- Hanson, K. R., Gizzarelli, R. & Scott, H. (1994). The attitudes of incest offenders. Dans *Criminal Justice and Behavior*, 21(2), 187-202.
- Hanson, R. K., Scott, H. et Steffy, R. (1995). A comparaison of child molesters and nonsexual criminals : Risk predictors and long-term recidivism. Dans *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 32(3), 325-337.

Hanson, R. K., Steffy, R. A. & Gauthier, R. (1993). Long-term recidivism of child molester. Dans *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 61(4), 646-652.

Hanson, R. K. & Thornton, D. (2003). *Notes sur l'élaboration de la Statique-2002*. Ottawa. Ministère du solliciteur général du Canada, 2003-01.

Hanson, R. K. & Thornton, D. (2000). Improving risk assessments for sex offenders : A comparaison of three actuarial scales. Dans *Law and Human Behavior*, 24, 119-136.

Hanson, R. K. & Thornton, D. (1999). *Statique-99 : Une amélioration des évaluations actuarielles du risque chez les délinquants sexuels*. Ottawa. Ministère du solliciteur général du Canada, 1999-02.

Hare, R. D., Harpur, T. J., Hakstian, A. R., Forth, A. E., Hart, D. et Newman, J. P. (1990). The revised psychopathy checklist : Reliability and factor structure. Dans *Psychological Assessment*, 2(3), 338-341.

Hart, S. D. & Hare, R. D. (1997). Psychopathy : Assessment and association with criminal conduct. Dans Stoff, D. M., Breiling, J. & Maser, J. D., *Handbook of Antisocial Behavior*, New York : John Wiley & Sons, 22-35.

Hudson, S. M., Wales, D. S., Bakker, L. & Ward, T. (2002). Dynamic risk factors : The Kia Marama Evaluation. Dans *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 14(2), 103-119.

Koss, M. P. (1992). The underdetection of rape : Methodological choices influence incidence estimates. Dans *Journal of Social Issues*, 48(1), 61-75.

Knight, R. A. & Prentky, R. A. (1990). (p28)

Marshall, W. L. & Barbaree, H. E. (1988). The long-term evaluation of a behavioral treatment program for child molesters. Dans *Behavioral Research and Therapy*, 26(6), 499-511.

Marshall, W. L., Barbaree, H. E. & Eccles, A. (1991). Early onset and deviant sexuality in child molesters. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 6(3), 323-336.

Marshall, W. L., Kennedy, P., Yates, P. & Serran, G. (2002). Diagnosing sexual sadism in sexual offenders : Reliability across diagnosticians. Dans *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 46(6), 668-677.

McDougall, J. (1978). Scène primitive et scénario pervers. Dans *Plaidoyer pour une certaine anormalité*. France : Gallimard, 35-78.

McKibben, A. (1993). La classification des agresseurs sexuels. Dans Aubut, J., *Les agresseurs sexuels : Théorie, évaluation et traitement*. Canada : Québec, Éditions De La Chenelière/McGraw-Hill.

McKibben, A., Proulx, J. et Lusignan, R. (1994). Relationships between conflict, affect and deviant sexual behaviors in rapists and pedophiles. Dans *Behavior Research and Therapy*, 32, 571-575.

Montet, L. (2002a). *Les tueurs en série*. Paris : P.U.F.

Montet, L. (2002). *Le profilage criminel*. Paris : P.U.F.

Motiuk, L. & Belcourt, R. (1996). Profil des délinquants sexuels sous responsabilité fédérale au Canada. Dans *FORUM, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, 8(2), 3-8.

Ouimet, M. (1999). L'évolution des crimes violents au Québec entre 1962 et 1996. Dans Proulx, J., Cusson, M. et Ouimet, M., *Les violences criminelles*. Canada : Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Perron, N. (1993) L'agresseur sexuel face à la justice. Dans Aubut, J., *Les agresseurs sexuels : Théorie, évaluation et traitement*. Canada : Québec, Éditions De La Chenelière/McGraw-Hill.

Pinard, G.-F. (1993). Les théories biologiques. Dans Aubut, J., *Les agresseurs sexuels : Théorie, évaluation et traitement*. Canada : Québec, Éditions De La Chenelière/McGraw-Hill.

Pratt, J. (2001). Dangerosité, risque et technologie du pouvoir. Dans *Criminologie*, 34(1), 101-121.

Prentky, R. A. & Knight, R. A. (1991). Identifying critical dimensions for discriminating among rapists. Dans *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(5), 643-661.

Prentky, R. A., Lee, A. F. S., Knight, R. A., Cerce, D. (1997). Recidivism rates among child molesters and rapists : A methodological analysis. Dans *Law and Human Behavior*, 21(6), 635-659.

Proulx, J. (1993). La récidive. Dans Aubut, J., *Les agresseurs sexuels : Théorie, évaluation et traitement*. Canada : Québec, Éditions De La Chenelière/McGraw-Hill.

Proulx, J., Granger, L., Ouimet, M., Guay, J.-P., McKibben, A., St-Yves, M., Bigras, J., Perrault, C., Brien, T. & Pellerin, B. (1999). Profil descriptif d'un échantillon de délinquants sexuels incarcérés. Dans *FORUM, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, 11(1), 11-14.

Proulx, J., Pellerin, B., Paradis, Y., McKibben, A., Aubut, A. & Ouimet, M. (1997). Aesthetic and dynamic predictors of recidivism in sexual aggressors. Dans *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 9, 7-28.

Proulx, J. St-Yves, M., Guay, J.-P. et Ouimet, M. (1999). Les agresseurs sexuels de femmes. Dans Proulx, J. Cusson, M. et Ouimet, M., *Les violences criminelles*. Canada : Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Quinsey, V. L. & Earl, C. M. (1990). The modification of sexual preferences. Dans Marshall, W. L., Laws, D. R. & Barbaree, H. E. *Handbook of sexual assault : Issues, theories, and treatment of the offender*. New York : Plenum.

Quinsey, V. L., Harris, G. T., Rice, M. E. & Cormier, C. A. (1998). SORAG : Guide de cotation. Clinique La Macaza. Document inédit.

Quinsey, V. L., Lalumière, M. L., Rice, M. E. & Harris, G. T. (1995). Predicting sexual offenses. Dans Campbell, J. C., *Assessing dangerousness : Violence by sexual offenders, batterers, and child abusers*, Thousand Oaks, CA : Sage.

Quinsey, V. L., Rice, M. E. & Harris, G. T. (1995). Actuarial prediction of sexual recidivism. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 10(1), 85-105.

Quinsey, V. L. & Walker, W. D. (1992). Dealing with dangerousness : Community risk management strategies with violent offenders. Dans Peters, R. DV., McMahon, R. J. & Quinsey, V. L., *Agression ans Violence Throughout the Life Span*, London : Sage, 244-262.

Resick, P. (1993). The psychological impact of rape. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 8(2), 223-255.

Ressler, R. K., Burgess, A. W., Douglas, J. E., Hartman, C. R. & D'Agostino, R. B. (1986). Sexual killers and their victims : Identifying patterns through crime scene analysis. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 1(3), 288-308.

Ressler, R. K., Burgess, A. W., Hartman, C. R., Douglas, J. E. & McCormack, A. (1986). Murderers who rape and mutilate. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 1(3), 273-287.

Rice, M. E. & Harris, G. T. (2002). Men who molest their sexually immature daughters : Is a special explanation required ? Dans *Journal of Abnormal Psychology*, 111(2), 329-339.

Rice, M. E. & Harris, G. T. (1997). Cross-validation and extension of the violence risk appraisal guide for child molester and rapist. Dans *Law and Human Behavior*, 21(2), 231-241.

Rice, M. E., Harris, G. T. & Quinsey, V. L. (1990). A follow-up of rapist assessed in a maximum-security psychiatric facility. Dans *Journal of Interpersonnal Violence*, 5(4), 435-448.

Rice, M. E., Quinsey, V. L. & Harris, G. T. (1991). Sexual recidivism among child molesters released from a maximum security psychiatric institution. Dans *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(3), 381-386.

Serin, R. C., Malcolm, P. B., Khanna, A. & Barbaree, H. E. (1994). Psychopathy and deviant sexual arousal in incarcerated sexual offenders. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 9(1), 3-11.

Services Correctionnel du Canada, Direction de la Recherche et des Statistiques (1991). Profils des délinquants sexuels sous juridiction fédérale. *FORUM : Recherche sur l'actualité correctionnelle*, 3, 3-7.

Services Correctionnel du Canada (2001). *La Mission du Service Correctionnel du Canada*. Ottawa : Secteur des communications et de la consultation.

Seto, M. C. & Barbaree, H. E. (1997). Sexual aggression as antisocial behavior : A developmental model. Dans Stoff, D. M., Breiling, J. & Maser, J. D., *Handbook of Antisocial Behavior*, New York, John Wiley & Sons, 524-533.

Sjöstedt, G. & Langström, N. (2001). Actuarial assessment of sex offender recidivism risk : A cross-validation of the RRASOR and the Static-99 in Sweden. Dans *Law and Human Behavior*, 25 (6), 629-645.

Sjöstedt, G. & Langström, N. (2002). Assessment of risk for criminal recidivism among rapist : A comparison of four different measures. Dans *Psychology, Crime & Law*, 8, 25-40.

Studer, L. H. & Reddon, J. R. (1998). Treatment may change risk prediction for sexual offenders. Dans *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 10(3), 175-181.

Sweet, C. & Halpert, M. (1993). Reported history of physical and sexual abuse in relation to dissociation and other symptomatology in women psychiatric inpatients. Dans *Journal of Interpersonal Violence*, 8(4), 545-555.

Tabachnick, B. G. & Fidell, L. S. (1989). *Using multivariate statistics*. New York : Harper & Row.

Thornton, D. (2002). Constructing and testing a framework for dynamic risk assessment. Dans *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 14(2), 139-153.

Wright, J. & Hensley, C. (2003). From animal cruelty to serial murder : Applying the graduation hypothesis. Dans *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 47(1), 71-88.

Annexe A

Présentation des principaux instruments employés
lors de l'évaluation des délinquants sexuels

Synthèse des variables composant le *Violence Risk Appraisal Guide* (VRAG)

1. Psychopathie (PCL-R)
2. Inadaptation scolaire à l'élémentaire
3. Trouble de la personnalité
4. Âge au moment du délit
5. Séparation de l'un ou l'autre parent (exception de la mort) avant 16 ans
6. Manquement antérieur à une libération conditionnelle
7. Histoire de délits non violents (selon l'échelle Cormier-Lang)
8. N'a jamais été marié (ou l'équivalent)
9. Schizophrène
10. Blessure la plus sérieuse infligée à une victime (délit actuel)
11. Histoire d'abus d'alcool
12. La victime du délit est une femme

Synthèse des variables composant le *Sex Offender Risk Appraisal Guide* (SORAG)

1. A vécu avec ses deux parents biologiques jusqu'à 16 ans
2. Inadaptation scolaire à l'élémentaire
3. Histoire d'abus d'alcool
4. Statut marital
5. Histoire des délits non violents (selon l'échelle Cormier-Lang)
6. Histoire des délits violents (selon l'échelle Cormier-Lang)
7. Nombre de délits sexuels antérieurs
8. Nombre des délits sexuels impliquant des fillettes de moins de 14 ans
9. Manquement à une libération conditionnelle
10. Âge au moment du délit
11. Trouble de la personnalité tel que diagnostiqué avec le DSM-III
12. Schizophrénie selon le DSM-III
13. Résultat établi au test phallométrique
14. Psychopathie (PCL-R)

Synthèse des variables composant le SVR-20

Ajustement Psychosocial

- 1) Déviance sexuelle
- 2) Victime d'abus durant l'enfance (physique, sexuelle ou négligence)
- 3) Psychopathie
- 4) A déjà souffert d'une maladie mentale grave (déficience, schizophrénie, trouble de l'humeur)
- 5) A déjà souffert de toxicomanie
- 6) A déjà eu de sérieuses idées suicidaires ou homicidaires
- 7) Incapacité à maintenir une relation intime stable
- 8) Incapacité à conserver un emploi
- 9) Actes antérieurs de violence non sexuelle
- 10) Délits antérieurs non violents (et non sexuel)
- 11) Échec antérieur de la surveillance (manquement à un ordre de la cour, brie de probation, suspension d'une libération conditionnelle, liberté illégale)

Offenses Sexuelles

- 12) Infractions sexuelles fréquentes
- 13) Versatilité des délits sexuels (comportements ou victimes)
- 14) Blessures sérieuses infligées à la victime lors des délits sexuels
- 15) Usage d'une arme ou menace de mort lors des délits sexuels
- 16) Augmentation de la fréquence ou de la gravité des délits sexuels
- 17) Nie, minimise (ou blâme la victime) sa responsabilité quant aux actes commis
- 18) Attitudes favorables aux infractions sexuelles

Projet d'avenir

- 19) Absence de projet d'avenir réaliste
- 20) Attitudes négatives associées aux interventions

Synthèse des variables composant le *Rapid Risk Assessment for Sex Offender (RRASOR)*, le *Thornton's Structured Anchored Clinical Judgement (SACJ-Min)* et la *Static-99*

Facteurs	RRASOR	SACJ-Min	Static-99
1. Déviance sex	Victime masculine	Victime masculine Jamais marié Infractions sexuelles sans contact	Victime masculine Jamais marié Infractions sexuelles sans contact
2. Lien avec la victime	Aucun	Étrangère	Aucun Étrangère
3. Récidive	Délit sexuel	Délit sexuel antérieur (3pts) Délit actuel	Délit sexuel antérieur Sentences
4. Antisocialité		Violence non sexuelle à l'origine de la peine Violence non sexuelle antérieure Sentences (4+)	Violence non sexuelle à l'origine de la peine Violence non sexuelle antérieure Sentence (4+)
5. Âge	18-24.99 ans		18-24.99 ans

Synthèse des variables composant la Statique-99

- 1) Âge
- 2) Statut marital
- 3) Infraction à l'origine de la peine
- 4) Infractions antérieures avec violence non sexuelle
- 5) Nombre d'infractions sexuelles antérieures
- 6) Nombre de condamnations antérieures
- 7) Condamnation pour infractions sexuelles sans attouchement
- 8) Au moins une victime sans lien de parenté
- 9) Au moins une victime inconnue
- 10) Au moins une victime masculine

Synthèse des variables composant le SONAR (Hanson et Harris, 2001)

Échelle des facteurs stables

- 1) Influences sociales
- 2) Évaluation des relations intimes
- 3) Maîtrise de soi sur le plan sexuel
- 4) Exprime des attitudes de tolérance face aux infractions sexuelles
- 5) Maîtrise de soi en général

Échelle des facteurs aigus

- 1) Accès aux victimes
- 2) Effondrement émotionnel
- 3) Colère/Hostilité
- 4) Alcool/Drogue

Annexe B

Présentation des instruments ayant servi
à la collecte des données

STATIQUE-99

Question	Facteur évalué	Caractéristique	Résultat
1)	Âge ?	25 ans et plus	0
		18 à 24.99	1
2)	Statut marital ?	Ce sujet a-t-il eu un amant (homme ou femme) pendant au moins deux ans ?	
		Oui	0
		Non	1
3)	Infractions non sexuelles avec violence répertoriée (condamnations) ?	Non	0
		Oui	1
4)	Infractions non sexuelles avec violence antérieure (condamnations) ?	Non	0
		Oui	1
5)	Infractions sexuelles antérieures ?	Accusations : 0	Condamnations : 0
		1-2	1
		3-5	2-3
		6+	4+
6)	Prononcés de peines antérieures (sauf l'infraction répertoriée)?	1-3	0
		4 +	1
7)	Condamnation pour infractions sexuelles sans contact ?	Non	0
		Oui	1
8)	Au moins une victime sans lien de parenté ?	Non	0
		Oui	1
9)	Au moins une victime inconnue ?	Non	0
		Oui	1
10)	Au moins une victime masculine ?	Non	0
		Oui	1

NIVEAU DE RISQUE : Faible : 0-1
Moyen-faible : 2-3
Moyen-élevé : 4-5
Élevé : 6+

TOTAL : _____
12

SONAR**ÉCHELLE DES FACTEURS STABLES**

1) Influences sociales :

1. Nombre d'influences positives :
2. Nombre d'influences négatives :

$$1. - 2. = \underline{\hspace{2cm}}$$

2 + : 0

0-1 : 1

Tout résultat négatif : 2

2) Évaluation des relations intimes :

1. Amant(s) ou partenaires intimes :
2. Identification émotive aux enfants :
3. Hostilité à l'égard des femmes :
4. Solitude/Isolement/Rejet social général :
5. Absence d'empathie à l'égard d'autrui :

Résultat :

3) Maîtrise de soi sur le plan sexuel :

1. Frustration libidinale/Préoccupations sexuelles :
2. Recours au sexe comme mécanisme d'adaptation :
3. Intérêts sexuels déviants :

Résultat :

4) Exprime des attitudes tolérantes face aux infractions sexuelles :

1. Droit au sexe :
2. Attitudes face au viol :
3. Attitudes face à la pédophilie :

Résultat :

5) Coopération dans le cadre de la surveillance :

Résultat :

6) Maîtrise de Soi en général :

1. Gestes impulsifs :
2. Faibles aptitudes cognitives (résolution de problèmes) :
3. Émotions négatives/Hostilité :

Résultats :

TOTAL :

ÉCHELLE DES FACTEURS AIGUS

- 1) Accès aux victimes :
 1. Le sujet n'a aucun problème actuellement : 0
 2. Le sujet pourrait avoir un problème : 1
 3. Le sujet éprouve un problème : 2
 4. Rencontres planifiées, séduit, harcèle ou cherche accès aux victimes : IM

- 2) Effondrement émotionnel :
 1. Souffrance émotionnelle normale : 0
 2. Détresse importante mais le sujet s'y adapte (stress) : 1
 3. Désespoir, sentiment d'impuissance, rumination des événements de vie négatifs, apitoiement, ne parvient pas à s'adapter, paranoïa : 2
 4. Risque suicidaire, agit selon impulsions paranoïques : IM

- 3) Écroulement des soutiens sociaux :
 1. Aucun changement majeur remarqué : 0
 2. Des relations importantes menacent de s'écrouler, perte de certaines relations secondaires : 1
 3. Perte de relations, de soutiens sociaux ou du lien avec une organisation sociale / Se lie avec des pairs négatifs : 1
 4. Perte d'un soutien social essentiel et rejet complet de la collectivité / Appartenance à un groupe pro-pédophilie : IM

- 4) Hostilité :
 1. Aucun problème d'hostilité : 0
 2. Ressentiment éprouvé et méchancetés verbales exprimées : 1
 3. Colère et rumination des événements négatifs de sa vie, engendrent altercations ou agressions physiques, menaces voilées : 2
 4. Verbalisation de menaces directes ou planifie acte de vengeance : IM

- 5) Alcool / Drogue :
 1. Aucune consommation d'alcool ou de drogue : 0
 2. Consomme alcool mais pas interdite et ne cause pas de problème : 1
 3. Problème de consommation d'alcool ou de substances interdites : 2
 4. Perte de la maîtrise de consommation, incapacité à fonctionner : IM

- 6) Préoccupation sexuelle :
 1. Aucun indice de problème ou incapacité physique : 0
 2. Fantasmes déviants, intérêt anormal au sexe, masturbation accrue : 1
 rumination sur la sexualité, propos sexuels inappropriés, fantasmes déviants ou de sexualité coercitive, fréquente des bars de strip-tease, salons de massage, dit devoir satisfaire ses pulsions ou qu'il va exploser : 2
 3. Sentiment d'impuissance face à ses pulsions, contrariété ou colère provoque des pensées sexuelles, peu d'effort pour cacher des activités sexuelles impersonnelles (matériel porno, prostituées, bar strip-tease) : IM

- 7) Attitude face à la surveillance :
- | | |
|---|----|
| 1. Présence régulière aux rencontres, réaction adéquate : | 0 |
| 2. Silencieux, ne communique pas facilement l'information demandée, manque des rendez-vous, problème avec le thérapeute, se présente à des moments imprévus : | 1 |
| 3. Hostile, refuse de donner de l'information, ment pour cacher de l'information a abandonné un traitement ou a enfreint des conditions, manipule ou demande des faveurs, manque des rendez-vous, se présente dans un état second : | 2 |
| 4. Se présente au rendez-vous avec une arme, de la drogue, des biens volés, menace la sécurité d'une personne, conduit malgré une interdiction, a disparu : | IM |
- 8) Facteur unique de risque pour le sujet :
- Ex. : Date ou événement précis (anniversaire) provoquant douleur, malaise, émotion élevée, pouvant déclencher la consommation d'alcool ou de drogue, itinérance, contact avec un membre de la famille (mère), problème de santé cyclique, obsédé par sa propre victimisation
- | | |
|---|----|
| 1. Aucun problème actuellement : | 0 |
| 2. Surveillance ou contrôle de ce facteur qui pourrait être préoccupant : | 1 |
| 3. Ce facteur préoccupe le sujet depuis la dernière rencontre : | 2 |
| 4. Le sujet est touché par ce facteur et risque de récidiver : | IM |

TOTAL : _____

